BtB Bureau de la traduction / Translation Bureau

VOLUME 7 4

DÉCEMBRE/DECEMBER 2010

L'Actualité langagière / Language Update

- *La common law de A à Z*, une ressource de plus pour les langagiers / *La common law de A à Z* – One more resource for language professionals
- Gender-neutral writing: The pronoun problem
- La normalisation en common law en français au Canada : Une étude de cas
- Rêves réalistes d'un langagier / Realistic dreams of a language professional
- « mon nom est »
- WeBiText, herramienta idónea para explotar una lengua pivote
- *Et ce* : est-ce bien *cela*?
- Translators and ad hoc terminology research in the 21st century / Les traducteurs et la recherche terminologique ponctuelle au 21e siècle
- Translating IT metaphors is not always easy
- Deux pays, deux systèmes politiques

L'Actualité langagière **est aussi en ligne! Rendez-vous au www.btb.gc.ca/lactualitelangagiere**
Language Update **is also available online! Visit www.btb.gc.ca/languageupdate**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada / Public Works and Government Services Canada

Canada

Nos collaborateurs
Our Contributors

Directeur/Director
Gabriel Huard, trad. a.

Rédacteur en chef/Editor-in-Chief
Jean-Sylvain Dubé

Rédacteur en chef adjoint/
Assistant Editor-in-Chief
Jacques Desrosiers

Comité de lecture/
Review Committee
Cathryn Arnold
Denise Cyr
Shirley Hockin
Normand Lemieux
Frèdelin Leroux fils
Emmanuelle Samson
Rafael Solis

Conception graphique/
Graphic Design
kaboom.ca

L'Actualité langagière est publiée quatre fois l'an par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
btb.gc.ca
Language Update is published four times a year by the Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada.
btb.gc.ca

ISSN 1712-0063

Avocate civiliste, ***Iliana Auverana*** travaille depuis dix ans au sein de l'équipe de terminologues juridiques de la Direction de la normalisation terminologique du Bureau de la traduction. Membre du Comité de normalisation PAJLO depuis 2003, elle collabore à la rédaction des dossiers de normalisation. / ***Iliana Auverana*** is a civil lawyer who, for the past 10 years, has worked on the legal terminology team with the Translation Bureau's Terminology Standardization Directorate. She has also participated in the preparation of standardization files as a member of the PAJLO standardization committee since 2003.

Jacques Desrosiers, rédacteur en chef adjoint de *L'Actualité langagière*, est évaluateur au Bureau de la traduction, où il prépare des examens et évalue des textes de tout genre. Il a coordonné la dernière édition du *Guide du rédacteur*. / ***Jacques Desrosiers***, assistant editor-in-chief of *Language Update*, is an evaluator with the Translation Bureau, where he prepares exams and evaluates a large variety of texts. He was principal coordinator of the latest edition of the *Guide du rédacteur*.

Patrick Forget, LL.M., a travaillé près de sept ans à la rédaction du *Dictionnaire de droit privé / Private Law Dictionary* au Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec à l'Université McGill. Il occupe, depuis octobre 2009, un poste de professeur-chercheur à la Faculté de droit et au Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton. / ***Patrick Forget***, LL.M., worked for nearly seven years on the *Private Law Dictionary / Dictionnaire de droit privé* at McGill University's Quebec Research Centre of Private and Comparative Law. Since October 2009, he has held the position of research professor at the Université de Moncton in the Faculty of Law and the Centre de traduction et de terminologie juridiques.

Jean-Claude Gémar est professeur émérite de l'Université de Montréal. / ***Jean-Claude Gémar*** is a professor emeritus at the Université de Montréal.

André Guyon a étudié en traduction et en informatique avant d'entrer au Bureau de la traduction, où il contribue à titre d'expert-conseil en technologies langagières à la conception de précieux logiciels. / ***André Guyon*** studied translation and computer science before coming to the Translation Bureau, where he acts as a language technologies adviser and helps develop valuable software.

Kim Lacroix has a B.A. and an M.A. in translation from the University of Ottawa. She currently works as a trainer for the Translation Bureau's Training, Evaluation and Recruitment Service. / ***Kim Lacroix*** est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en traduction de l'Université d'Ottawa. Elle est formatrice au Service de la formation, de l'évaluation et du recrutement du Bureau de la traduction.

Frèdelin Leroux fils, collaborateur assidu, est un ancien traducteur de la Direction de la traduction parlementaire et de l'interprétation du Bureau de la traduction; il est aujourd'hui à la retraite. / One of our regular contributors, ***Frèdelin Leroux fils*** is a former translator with the Translation Bureau's Interpretation and Parliamentary Translation Directorate; he is now retired.

Barbara McClintock, C. Tr., M.A., worked in the private sector as a senior translator and reviser from French to English for more than 15 years. She now works for the Translation Bureau's Montréal Regional Unit. / ***Barbara McClintock***, trad. a., M.A., a été traductrice principale et réviseure du français à l'anglais dans le privé pendant plus de 15 ans. Elle travaille maintenant au Service régional de Montréal du Bureau de la traduction.

Frances Peck is a Vancouver-based writer and editor. She has taught grammar, writing and editing for over two decades for the University of Ottawa, Douglas College, Simon Fraser University and countless government and private sector organizations. / Vancouvéroise, ***Frances Peck*** est rédactrice et réviseure. Elle enseigne la grammaire, la rédaction et la révision depuis plus de vingt ans. Elle a donné des cours dans plusieurs universités et dans de nombreux organismes du gouvernement et du secteur privé.

André Racicot est formateur, diplômé en science politique et polyglotte. Il anime la populaire série d'ateliers *Traduire le monde* au Bureau de la traduction. / A trainer and political science graduate who speaks several languages, ***André Racicot*** gives the workshops in the popular Translation Bureau series *Traduire le monde*.

Gérard Snow, C.M., trad. a., avocat, est directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques de la Faculté de droit de l'Université de Moncton. / A certified translator and lawyer, ***Gérard Snow***, C.M., is director of the Centre de traduction et de terminologie juridiques in the Faculty of Law at the Université de Moncton.

Frances Lourdes Urdininea is a Spanish translator and language adviser with the Translation Bureau's Multilingual Translation and Localization Division. A Bureau employee since 1998, she is a member of the Ibero-American Network and of the WeBiText Project Team. She was a recipient of the Quality Service Award in September 2010. / ***Frances Lourdes Urdininea*** est traductrice-conseil en espagnol, à la Division de la traduction multilingue et de la localisation du Bureau de la traduction. Employée du Bureau depuis 1998, elle est membre du Réseau ibéro-américain et de l'équipe du projet WeBiText. En septembre 2010, elle a reçu un Prix de la qualité du service du Bureau de la traduction.

Fanny Vittecoq, langagière-analyste aux Services linguistiques français du Bureau de la traduction, fait partie de l'équipe chargée des outils d'aide à la rédaction de *TERMIUM Plus®* et du Portail linguistique du Canada. / ***Fanny Vittecoq***, a language analyst with the Translation Bureau's French Linguistic Services, is a member of the team responsible for the writing tools in *TERMIUM Plus®* and the Language Portal of Canada.

ABONNEMENT (ISSN 2-4/7-4)

Au numéro

Règlement : par chèque ou mandat à l'ordre du receveur général du Canada, adressé aux Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

SUBSCRIPTION RATES (ISSN 2-4/7-4)

Per issue

Payment: by cheque or money order, made to the order of the Receiver General for Canada and addressed to Publishing & Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Mot de la rédaction
A Word from the Editor-in-Chief

Jean-Sylvain Dubé

Translation: Emma Harries

Le grand public : un allié insoupçonné en terminologie

La terminologie n'est plus ce qu'elle était. Elle a beaucoup changé. Pour le mieux, d'aucuns diront. On connaît la « coupable ». Sans l'informatique, la terminologie n'aurait probablement pas autant progressé, en particulier sur le plan des méthodes de travail : automatisation des processus et accès à des corpus électroniques, entre autres choses. Aujourd'hui, c'est un autre aspect de l'informatique qui pourrait transformer la terminologie : les médias sociaux.

Les médias sociaux, c'est le Web actuel. Le Web 2.0, comme on l'appelle. Pour être dans le coup en 2010, il faut être partout : fils RSS, blogues, wikis, réseaux sociaux et j'en passe. Plus que jamais, l'internaute a droit de parole sur la Toile. Il est libre d'écrire ce que bon lui semble, dans les limites du bon goût. On lui demande son avis; il le donne. La terminologie ne pourrait-elle pas tirer davantage profit du Web 2.0?

En octobre 2009, un journaliste du *Wall Street Journal* racontait combien les Français peinent à trouver des équivalents aux nouveaux termes anglais du domaine de l'informatique. Pour illustrer ses propos, il donnait l'exemple du terme « cloud computing », expliquant qu'il a fallu 18 mois aux membres de la Commission générale de terminologie et de néologie de France pour aboutir à l'équivalent « informatique en nuage ». Dix-huit mois, c'est effectivement très long... et vous conviendrez que le résultat n'est pas des plus heureux! Le recours au grand public par l'entremise des médias sociaux n'aurait-il pas permis de trouver plus rapidement une *meilleure* solution? « Allez, gens de Paris à Rimouski, on se remue les méninges! Quelqu'un a-t-il une idée géniale pour rendre ce nouveau terme à la mode? Laissez-vous aller. Aucune offre ne sera refusée. » Au bout de quelques semaines, nombre de termes auraient été cumulés, prêts à être analysés. Et c'est ici que les terminologues entreraient en jeu. Ils auraient la responsabilité de trouver un équivalent, le meilleur, et de le faire passer dans l'usage.

Pourquoi ne pas offrir au grand public l'occasion de contribuer à l'enrichissement de la langue? N'en est-il pas, après tout, le principal usager? Le moyen existe : les médias sociaux. Les ressources sont là : le grand public. Laissons les gens donner libre cours à leur imagination, puis laissons les terminologues faire leur travail, c'est-à-dire uniformiser, normaliser et officialiser la terminologie. Car n'oublions pas que les terminologues sont des professionnels. Ne tentons pas de les supplanter. ■

The general public: An unexpected ally in terminology

Terminology is not what it used to be. It has changed a great deal—for the better, some would say. So what's responsible? Well, without computers, terminology probably would not have made as much progress, particularly in the area of work methods, such as automated processes and electronic corpora. Today, another aspect of informatics is capable of transforming terminology: social media.

The Internet—or rather what's referred to as Web 2.0—is now a system of social media. To be in the know in 2010, you need to be everywhere: on RSS feeds, blogs, wikis, social networks, and the list goes on. More than ever, Internet users have a voice on the Web. They can write whatever they like, within the bounds of good taste. When asked for their opinion, they give it. So could terminology take better advantage of Web 2.0?

In October 2009, a *Wall Street Journal* journalist reported on how much trouble the French were having finding equivalents for new English terms in the field of informatics. To illustrate the point, the journalist gave the term "cloud computing" as an example, explaining that it took France's terminology and neology commission 18 months to come up with *informatique en nuage*. Eighteen months! That is a *long* time...and, you'll probably agree, what they have to show for it is not very impressive. If they had used social media to consult the general public, would they have produced a better term more quickly? I can see it now: "OK, everyone, from Paris to Rimouski, let's brainstorm! Does anyone have a bright idea for making this new term catchy? Let your mind wander. All ideas are welcome." After a few weeks, many terms would have been put forward, ready to be analyzed. At this point, terminologists would become involved. It would be up to them to determine an equivalent—the best one—and to put it into use.

Why not give the general public the opportunity to contribute to the enrichment of their language? They are, after all, the ones who use it the most. We have the means: social media. And the resources: the public. So why not let people give their imaginations free rein? Afterwards, terminologists could step in and do their work, standardizing the terminology and making it official. They are, after all, the professionals, so let's not try to replace them. ■

Sommaire / Summary

Le mot de la PDG : Les médias sociaux au travail / A Word from the CEO: Working in the world of social media
***Francine Kennedy*, page 5**

Au gouvernement comme ailleurs, les médias sociaux servent aujourd'hui d'outils de travail autant à l'interne qu'à l'externe. Pour les langagiers, leur potentiel est énorme. / Social media are being used as work tools in both the public and the private sectors. For language professionals, their potential is enormous.

L'industrie en marche : *La common law de A à Z*, une ressource de plus pour les langagiers / Industry Insights: *La common law de A à Z* – One more resource for language professionals
***Gérard Snow*, page 7**

L'un de ses trois auteurs nous présente le premier dictionnaire général de la common law en français. Quatre ans de travail et 3 000 notions. Et la prochaine édition est déjà en marche. / One of the three authors presents the first general-purpose French-language common law dictionary, a creation four years and 3,000 concepts in the making (and the next edition is already in the works).

English Pointers: Gender-neutral writing (Part 1): The pronoun problem
***Frances Peck*, page 11**

The pronoun *they* is often used to refer to a singular antecedent in the interest of gender neutrality. Is this usage acceptable? Writers have differing opinions, but our columnist has her own take on the matter. / Le pronom *they* renvoie souvent à un antécédent au singulier dans la langue non sexiste. Usage acceptable? Les auteurs ne s'entendent pas, mais notre chroniqueuse a son idée sur la question.

La normalisation en common law en français au Canada : Une étude de cas
***Patrick Forget et Iliana Auverana*, page 13**

Les auteurs examinent toutes les traductions possibles de l'expression *live separate and apart*, puis énumèrent les critères à respecter pour trouver l'équivalent français d'une notion de la common law. / The authors review all the possible translations for the expression *live separate and apart*, then list the criteria that must be satisfied in order to find the French equivalent for this common law concept.

Carnet techno : Rêves réalistes d'un langagier / Tech Files: Realistic dreams of a language professional
***André Guyon*, page 17**

Notre expert prédit que d'ici dix ans les langagiers auront la commande vocale dans leur boîte à outils, réviseront à l'aide de logiciels et disposeront d'immenses écrans virtuels. Entre autres. / Our expert predicts that in 10 years, language professionals' tools will include voice commands, special software for making revisions and huge virtual screens. And that's just the beginning.

Mots de tête : « mon nom est »
***Frèdelin Leroux fils*, page 22**

Quel est votre nom? Ou faudrait-il plutôt demander : Comment vous appelez-vous? Et que répondrez-vous : Je m'appelle Untel ou Mon nom est Untel? Ou devez-vous dire : Je suis Untel? / What is the correct way to ask for someone's name in French? Should it be *Quel est votre nom?* or *Comment vous appelez-vous?* And what do we say in response? *Je m'appelle Untel*, *Mon nom est Untel*, or *Je suis Untel*?

El Rincón Español: WeBiText, herramienta idónea para explotar una lengua pivote
***Frances Lourdes Urdininea*, página 24**

WeBiText es una sencilla herramienta que permite consultar un *corpus* bilingüe que está disponible en línea como si fuera una memoria de traducción. En el caso del monumental *corpus* del Gobierno de Canadá (gc.ca), el equivalente francés encontrado puede además utilizarse como pivote para encontrar soluciones de traducción en español.

***Et ce* : est-ce bien *cela*?**
***Jean-Claude Gémar*, page 26**

Contrairement à ce que clament certains, pas besoin de faire suivre *et ce* ou *et cela* d'une virgule incongrue, qui marquerait une rupture là où l'on veut justement la continuité. / Contrary to what some people say, there is no need to follow *et ce* or *et cela* with a comma as this creates a break where there is supposed to be continuity.

La petite histoire d'une expression : *Faire* ou *ne pas faire long feu*?
***Fanny Vittecoq*, page 27**

On pourrait penser que *ne pas faire long feu* est le contraire de *faire long feu*, et c'est vrai, mais ce n'est pas toujours le cas. / You may think the expression *ne pas faire long feu* means the opposite of *faire long feu*. It does, but not always.

Translators and ad hoc terminology research in the 21st century / Les traducteurs et la recherche terminologique ponctuelle au 21e siècle
***Kim Lacroix*, page 28**

The author conducted an extensive survey to get a clear idea of how translators find equivalents to specialized terms in real life. / Pour voir clair dans la façon dont les traducteurs s'y prennent dans la vraie vie lorsqu'ils doivent trouver l'équivalent d'un terme spécialisé, l'auteure a mené un sondage exhaustif.

Words Matter: Translating IT metaphors is not always easy
***Barbara McClintock*, page 34**

It isn't easy translating all those new terms in the information technology field into French, especially when some, such as *vishing* and *cloud computing*, are metaphors to begin with. / Pas facile de traduire en français tous ces néologismes de l'univers informatique – comme *vishing*, *cloud computing* – qui sont au départ des métaphores.

Français pratique : Accord légitime
***Jacques Desrosiers*, page 35**

Peut-on laisser au singulier un adjectif se rapportant à deux noms? Oui, mais à condition que les noms en question soient des termes abstraits et presque synonymes. / In French, can an adjective modifying two nouns be left in the singular? The answer is yes, provided the nouns in question are abstract and near-synonyms.

Traduire le monde : Deux pays, deux systèmes politiques
***André Racicot*, page 37**

Aux États-Unis, le président et le Congrès entretiennent des rapports qui font de l'adoption des lois une affaire complètement différente de ce qui se passe au Canada. / The relationship between the President and Congress means that making laws in the United States is a completely different experience from that in Canada.

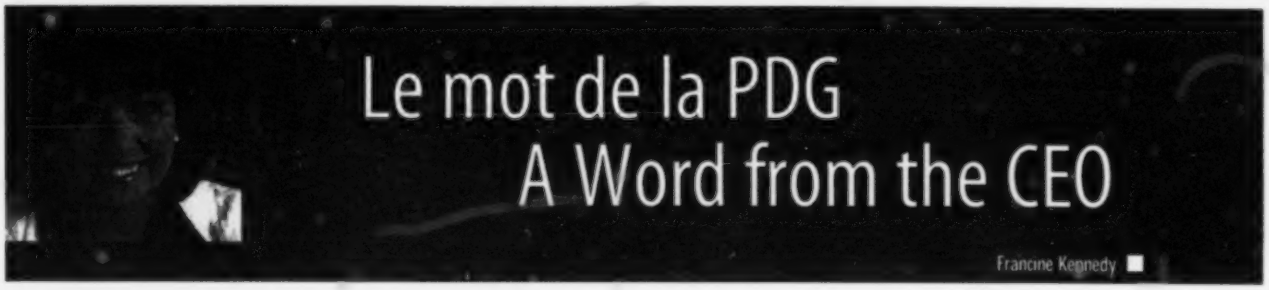

Le mot de la PDG
A Word from the CEO

Francine Kennedy

Les médias sociaux au travail

Ces dernières années, les médias sociaux se sont vraiment taillé une place dans les milieux de travail au Canada, non seulement dans l'administration gouvernementale, mais dans d'autres secteurs aussi.

Les médias sociaux servent principalement à communiquer avec le public, que ce soit pour diffuser de l'information ou pour interagir avec des groupes externes et des clients. Mais de plus en plus, ils deviennent aussi des outils de travail internes. Par exemple, le gouvernement canadien a créé un wiki qui permet aux fonctionnaires de collaborer entre eux. Le chef de la fonction publique lui-même, le greffier du Conseil privé, a adopté les médias sociaux et s'est fait un devoir cette année d'inviter les fonctionnaires à faire de même. Je constate aussi que certains ministères et organismes ont leur propre wiki et que des blogues se créent un peu partout.

Il s'agit là d'une nouvelle réalité, qui passe par l'interaction, la collaboration et l'instantanéité. Pour les spécialistes des communications, comme les langagiers, le défi consiste à s'adapter au changement et à ses répercussions. Avec les médias sociaux, les gens communiquent directement entre eux et établissent des rapports malgré les barrières géographiques et linguistiques, en créant des communautés d'intérêts et en échangeant de l'information. Les échanges sont naturels et spontanés, et le contenu est le fait d'usagers qui apportent une information fondée sur leurs connaissances et leur savoir-faire.

Cela soulève d'importantes questions quant à la façon de surmonter les barrières linguistiques évoquées plus tôt. Comment concilier la dynamique de ces outils de collaboration – marquée par une participation instantanée et une évolution constante des documents de travail –, avec les besoins des utilisateurs de langues diverses? Quels enjeux soulève la question de la qualité de l'information dans ces différentes langues, ou encore celle de l'égalité des langues? Quelle place revient à la traduction professionnelle dans tout cela, par opposition aux traductions spontanées des usagers bilingues ou multilingues? Et quel est le rôle de la traduction automatique? Toutes ces questions font l'objet de discussions actuellement.

Working in the world of social media

These last few years, it seems as though social media have truly entered the workplace. That has certainly been the case in government organizations here in Canada, and it is true in other sectors as well.

We are seeing social media used for communications with the public, both for broadcasting information and interacting with external audiences and clients. But they are increasingly being used as internal working tools as well. For instance, we now have a Government of Canada wiki that allows for collaboration between employees across the federal public service. And the head of our public service—the Clerk of the Privy Council—has embraced social media and made a point this year of encouraging public servants to do the same. I know that organizations have been setting up their own internal wikis and that blogs are springing up left, right and centre.

It's a new reality that is all about interaction, collaboration and instantaneity, and the challenge for anyone working in the field of communication—as language professionals do—is to adapt to this shift and its implications. In the world of social media, people engage directly with one another and connect across geographic and language barriers by creating communities of interest and sharing information. There is an informality and spontaneity to the exchanges, and content is generated by users who contribute information based on their knowledge and expertise.

These characteristics raise some important questions about how language barriers can be bridged. How can the dynamics of collaborative social media tools (in which input is instantaneous and working documents continually evolve) be reconciled with the needs of users in different languages? How do issues regarding the quality of information produced in different languages come into play? Or issues regarding the equal status of languages? Where do professional translations fit into this process, versus translations produced informally by bilingual or multilingual users? What about machine translation? These are all questions that are being discussed these days.

Certes, les médias sociaux ont aussi un potentiel énorme en tant qu'outils de travail pour les langagiers. Les wikis servent déjà à bâtir des banques de terminologie et à échanger des informations linguistiques. Il n'est donc pas difficile d'imaginer comment les langagiers pourraient mettre à profit l'esprit de collaboration des médias sociaux pour établir des rapports avec des experts, se consulter, travailler ensemble à des documents, et ainsi de suite.

Les médias sociaux constituent un nouveau moyen d'agir et de communiquer. Une chose est certaine : leur succès en tant qu'outils de travail dépend de la façon dont on s'en sert. Comme les langagiers ont déjà le réflexe de franchir les barrières, ne sont-ils pas les mieux placés pour tirer pleinement profit de ces outils, voire d'influer sur la façon dont ils sont utilisés? ■

Of course, social media tools also hold enormous potential as working tools for language professionals. Wikis are already used to build terminology banks and share linguistic information. It is not hard to envision how the collaborative spirit behind social media tools can be embraced by language professionals to network with other experts, consult with one another and work together on documents, to name just a few possibilities.

Social media have given people a new vehicle for interacting and communicating with one another. And one thing is certain: the success of social media as a working tool depends on how they are put to use. Given that language professionals already have the reflex to make connections and bridge barriers, who better to take advantage of the potential of these tools and even influence the way they are used? ■

L'industrie en marche / Industry Insights

Gerard Snow

Translation: Eve-Joëlle Lefebvre

La common law de A à Z, une ressource de plus pour les langagiers

La common law de A à Z[1] est le premier dictionnaire général de la common law en français. Tirant profit de plus de trente années de recherches et publications lexicographiques en common law* comme en droit civil**, les auteurs ont jugé que les temps étaient mûrs pour doter la communauté francophone d'un dictionnaire fondamental de la common law.

Faire de la common law en français n'a pas toujours été évident. En 1976, un expert avait conclu[2] : « Il est impossible de devenir compétent sur le plan professionnel en matière de common law dans une autre langue que l'anglais. » L'histoire en a décidé autrement.

La genèse

Officiellement, le projet s'est mis en branle en janvier 2006, date du début de son financement par le ministère de la Justice du Canada***. Mais l'idée germait depuis longtemps déjà dans l'esprit des auteurs Jacques Vanderlinden, alors professeur à la Faculté de droit de l'Université de Moncton et conseiller scientifique du Centre international de la common law en français, Donald Poirier, également professeur à l'époque à la Faculté de droit, et moi-même, directeur du Centre de traduction et de terminologie juridiques. En l'an 2000 déjà, nous en tracions les premières lignes.

* Mentionnons le *Vocabulaire anglais-français de la common law* en six tomes du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton, 1980-2002; le *Vocabulaire bilingue de la common law : Droit de la preuve* (1984) et le *Dictionnaire canadien de la common law – Droit des biens et droit successoral* (1997) réalisés dans le cadre du Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles; et les bulletins de terminologie normalisée 259 (droit des fiducies), 266 (droit des contrats et des délits) et 269 (droit des sûretés) du Bureau de la traduction, 2005-2009.

** Le *Vocabulaire juridique* de Gérard Cornu, 8e éd., Paris, PUF, 2000; la série *Dictionnaire de droit privé* du Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec, Cowansville, Yvon Blais, lancée en 1985.

*** Le projet a bénéficié d'un soutien financier du Fonds d'appui de l'accès à la justice dans les deux langues officielles, soutien qui nous a permis d'engager des adjoints de recherche et de nous consacrer plus activement à la rédaction de l'ouvrage.

La common law de A à Z – One more resource for language professionals

La common law de A à Z[1] is the first general French common law dictionary. Looking at more than 30 years of research and lexicographical publications in common law* and civil law,** the authors felt that the time was right to provide the Francophone community with a basic common law dictionary.

Doing common law in French has not always been that easy. In 1976, an expert concluded that it was impossible to become professionally competent in the common law in any language other than English.[2] History has proven otherwise.

Development

Officially, the project started in January 2006 when it became funded by the Department of Justice of Canada,*** but the idea had long been brewing in the minds of authors Jacques Vanderlinden, then a professor in the faculty of law at the Université de Moncton and scientific adviser at the Centre international de la common law en français, Donald Poirier, also at the time a professor in the faculty of law, and myself, director of the Centre de traduction et de terminologie juridiques. In 2000, the initial outline was already being drafted.

* Such as the *Vocabulaire anglais-français de la common law* in six volumes produced by the Centre de traduction et de terminologie juridiques at the Université de Moncton, 1980-2002; the *Vocabulaire bilingue de la common law : Droit de la preuve* (1984); and the *Canadian Common Law Dictionary – Law of Property and Estates* (1997) produced as part of the National Program for the Integration of Both Official Languages in the Administration of Justice; and the Translation Bureau's Terminology Bulletins 259 (Law of Trusts), 266 (Law of Contracts and Law of Torts) and 269 (Law of Security), 2005-2009.

** The *Vocabulaire juridique* by Gérard Cornu, 8th ed., Paris: PUF, 2000; the *Private Law Dictionary* series by the Quebec Research Centre of Private and Comparative Law, Cowansville: Yvon Blais, begun in 1985.

*** The project received financial support from the Access to Justice in Both Official Languages Support Fund, which allowed us to hire research assistants and dedicate more time to working on the dictionary.

Les choix rédactionnels

Il était important au départ de fixer un certain nombre de paramètres.

Le destinataire

Nous étions conscients que l'ouvrage devait répondre aux besoins d'une clientèle très variée : avocats, greffiers, juges, professeurs de droit, mais aussi traducteurs, légistes, étudiants en droit. Donald Poirier avait longtemps donné des cours de première année en droit et publié des ouvrages introductifs à l'étude du droit. Aussi insistait-il sur les besoins des étudiants de première année, qui devaient se débrouiller avec des dictionnaires anglais : le *Black*, le *Dukelow*, etc. Nous voulions que l'ouvrage puisse aussi servir à l'étude de la common law dans les autres pays francophones. Il fut donc décidé que le contenu du dictionnaire serait rédigé en ayant en tête la personne qui souhaite s'initier à la common law, plutôt que le spécialiste en la matière.

Un ouvrage encyclopédique ou pratique?

Fallait-il alors faire de la vulgarisation et produire un « petit dictionnaire juridique », genre *Nul n'est censé ignorer la loi*? Nous avons préféré nous inspirer de modèles dits encyclopédiques, tels le *Oxford Companion to Law*[4] ou le *Jowitt*[5].

Les rapports avec le droit civil

Nous aurions pu faire nombre de rapprochements et de distinctions entre la common law et le droit civil, d'autant plus que l'un de nous est une autorité en droit comparé[6], mais nous avons préféré centrer nos analyses sur la common law en tant que telle. On ne trouvera donc que de très rares comparaisons dans le dictionnaire.

Quelle common law?

La common law, comme le droit civil, est multiple. Elle a forcément une nationalité. Pour les raisons exposées dans l'introduction de l'ouvrage, nous avons décidé d'axer notre nomenclature, nos définitions et nos observations sur la common law d'Angleterre, système-souche des régimes de common law.

Editorial choices

It was important to start by establishing a few guidelines.

Audience

We were aware that the dictionary had to meet the needs of a very diverse group of people: lawyers, clerks, judges, law professors, as well as translators, law editors and law students. Given that Donald Poirier had been a long-time teacher of first-year law courses and had published introductory law textbooks, he insisted on tailoring the dictionary to first-year Francophone students, who had to make do with English dictionaries such as Black's and Dukelow. We also wanted the book to be used in common law studies in other French-speaking countries. It was therefore decided that the dictionary would be written for people who wanted to learn about common law, rather than for experts in common law.

An encyclopedic or practical dictionary?

We thought about producing a compact legal dictionary for the layperson, similar to the French book *Nul n'est censé ignorer la loi*.[3] But in the end, we preferred to draw our inspiration from encyclopedic works such as the *Oxford Companion to Law*[4] and Jowitt's.[5]

Links with civil law

We could have compared and contrasted common law and civil law, especially since one of us is an authority on comparative law,[6] but instead, we preferred to focus on common law itself. The dictionary therefore contains very few comparisons.

Which common law?

Like civil law, common law varies from country to country. For a number of reasons, we decided to base our nomenclature, definitions and observations on the common law of England, which is at the root of all common law systems.

La terminologie privilégiée

Il n'était pas question de refaire les travaux terminologiques réalisés jusqu'ici. Dans la mesure du possible, donc, nous sommes partis des termes normalisés ou, à défaut, des termes recommandés dans Juriterm[7]. Dans les domaines réglementés en entier ou en partie dans les deux langues officielles, nous avons en principe repris les termes français de la législation. Lorsque deux ou plusieurs termes français étaient en usage, nous avons recensé les concurrents sous forme de synonymes.

Que faire du latin?

Le latin se manifeste de deux façons dans le langage juridique : pour exprimer une notion ou formuler un adage. Pour ce qui est des termes latins, si certains sont tellement courants (*ad hoc*, *sine qua non*) qu'ils ne gênent pas, d'autres posent véritablement problème du fait que le latin ne s'enseigne pratiquement plus. C'est pourquoi nous avons suivi la pratique du Comité de normalisation du PAJLO (Promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles) de limiter les termes latins à l'essentiel. Quant aux maximes latines, encore très répandues dans les textes jurisprudentiels et doctrinaux, nous n'en avons recensé qu'une vingtaine, à titre illustratif.

Et le féminin?

Deux problèmes se posaient à cet égard : la lourdeur, si on tentait de désexiser intégralement le texte, et les variantes d'un pays à l'autre. Sur le premier point, la décision fut prise d'ajouter le féminin, qu'il soit courant ou virtuel, mais dans la vedette seulement. Sur le second point, nous avons adopté en général les formes féminines proposées, le cas échéant, dans le *Grand Robert* ou dans les principaux guides canadiens de désexisation.

Procéder par grappes

La plupart des articles ont été rédigés par « grappes », chaque grappe correspondant à un domaine ou à un sous-domaine. Par exemple, en droit des biens, nous avons fait successivement la grappe des tenures, puis celle des intérêts domaniaux, des baillements, etc. Une fois terminé, le contenu de la grappe était ajouté au manuscrit. Cette méthode s'est avérée efficace parce qu'elle nous a permis de travailler à plusieurs sur le manuscrit, de mieux nous concentrer et d'avoir un meilleur contrôle sur la progression des travaux.

Ouverture sur l'électronique

Les renvois dans le dictionnaire ont été soulignés, dans l'espoir que les soulignements se transformeront en hyperliens dans une éventuelle édition électronique.

Preferred terminology

We had no intention of redoing the terminology work done so far. So, wherever possible, we used standardized terms or, alternatively, terms recommended in Juriterm.[7] In areas where legislation is in whole or in part in both official languages, we opted for the French terms used in the legislation. When two or more French terms were used, we identified them as synonyms.

What about Latin?

Latin is used in two ways in legalese: to express concepts and to formulate maxims. While some Latin terms are so common that no one has difficulty with them (*ad hoc*, *sine qua non*), others pose a real problem as the teaching of Latin has practically disappeared. This is why we decided to follow in the footsteps of the Promoting Access to Justice in Both Official Languages (PAJLO) Standardization Committee and to use only the most essential Latin terms. As for Latin maxims, which are still widespread in jurisprudential and doctrinal texts, we included only about 20 as examples.

And the feminine?

We encountered two problems with the feminine: the text was too heavy if we tried to be gender-neutral, and too many variations exist from one country to the next. Regarding the first issue, the decision was made to add the feminine, whether it is used extensively or it has the potential to be used, but in the main entries only. Regarding the second issue, we generally used any feminine forms proposed in the *Grand Robert* or in the major Canadian guides to gender-neutral language.

Clusters

Most of the articles were written in "clusters," each corresponding to a domain or sub-domain. For example, in property law, we wrote the clusters on tenure, estate interest, bailment, etc. in succession. Once finished, the content of the cluster was added to the manuscript. This method proved effective because it allowed us to share the work on the manuscript, better concentrate our efforts and have more control over the progress of the work.

A view to an electronic version

References in the dictionary were underlined in the hope of turning them into hyperlinks in a future electronic version.

Le bilan

Nous avions l'idée au départ de recenser environ mille notions. Une fois le manuscrit terminé, nous avions près de 3 000 notions dans cet ouvrage qualifié, dans l'introduction, de dictionnaire de *l'essentiel* de la common law.

Ces notions sont réparties en 31 domaines, mises à part les « Généralités ». Les domaines les plus abondants sont, en ordre décroissant : Biens, Contrats, Droit constitutionnel, Droit pénal, Délits civils et Fiducies; si, toutefois, on regroupe l'ensemble des domaines relatifs au droit judiciaire (Organisation judiciaire, Preuve, Procédure, Procédure civile, Procédure pénale et Professions juridiques), c'est en fait cette branche qui l'emporte. Attendu que la common law se caractérise par l'importance historique accordée au droit judiciaire et à la propriété, l'ordre de priorité privilégié s'avère, en fin de compte, assez représentatif.

Les auteurs ont bien l'intention de continuer leur travail. Aussi accueilleront-ils avec gratitude toute suggestion utile à une prochaine édition revue et augmentée. ■

Notes

1 Jacques Vanderlinden, Gérard Snow et Donald Poirier. *La common law de A à Z*, Cowansville, Yvon Blais, et Bruxelles, Bruylant, 2010. Assorti d'un index anglais-français. Préface de l'hon. Nicholas Kasirer, juge à la Cour d'appel du Québec.

2 D.A. Soberman. *Rapport préparé pour la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes : la formation juridique dans les provinces maritimes*, Kingston, Queen's University, 1976, p. 74.

3 Jacqueline Bromberger. *Nul n'est censé ignorer la loi : Petit dictionnaire juridique*, 3e éd., Paris, Librairies techniques, 1977.

4 David M. Walker. *The Oxford Companion to Law*, Oxford, Clarendon Press, 1980.

5 *Jowitt's Dictionary of English Law*, 2e éd. par John Burke, Londres, Sweet & Maxwell, 1977.

6 Jacques Vanderlinden. *Comparer les droits*, Bruxelles, Kluwer, 1995.

7 Centre de traduction et de terminologie juridiques. *Juriterm, banque terminologique de la common law*, http://www.ctti.ca/?page_id=722.

Overview

At first, we wanted to include about 1,000 concepts. But once the manuscript was finished, we had nearly 3,000 concepts to include in this dictionary, which is described in the introduction as covering the *basics* of common law.

These concepts are divided into 31 subject fields and a "General" section. The most voluminous components are, in descending order, property, contracts, constitutional law, penal law, torts and trusts. If, however, we group all subject fields relating to adjective law (judicature, evidence, procedure, civil procedure, penal procedure and legal professions), this section is the largest. Given that common law is characterized by the historical emphasis placed on adjective and property law, this result, ultimately, is fairly representative of the content of common law.

We intend to continue our work and will gratefully welcome any suggestions that would be useful for an upcoming revised and expanded version. ■

Notes

1 Vanderlinden, Jacques, Gérard Snow and Donald Poirier. *La common law de A à Z*. Cowansville: Yvon Blais, and Brussels: Bruylant, 2010. Including an English-French index. Foreword by the Honourable Nicholas Kasirer, Appeal Court of Quebec judge.

2 Soberman, D.A. *Report to the Maritime Provinces Higher Education Commission: Legal Education in the Maritime Provinces*. Kingston: Queen's University, 1976, p. 80.

3 Bromberger, Jacqueline. *Nul n'est censé ignorer la loi : Petit dictionnaire juridique*. 3rd ed. Paris: Librairies techniques, 1977.

4 Walker, David M. *The Oxford Companion to Law*. Oxford: Clarendon Press, 1980.

5 *Jowitt's Dictionary of English Law*. 2nd ed. by John Burke, London: Sweet & Maxwell, 1977.

6 Vanderlinden, Jacques. *Comparer les droits*. Brussels: Kluwer, 1995.

7 Centre de traduction et de terminologie juridiques. *Juriterm, banque terminologique de la common law*, http://www.ctti.ca/?page_id=1000.

English Pointers

Frances Peck

Gender-neutral writing (Part 1): The pronoun problem

For most of us reared in the 1970s and 1980s, with *Ms.* magazine, *All in the Family* reruns and political correctness, gender-neutral writing is a no-brainer. We don't refer to people in general as *he* and *him*, and we usually opt for gender-inclusive terms, like *police officer* instead of *policeman*. Same goes for our younger colleagues. But those schooled earlier learned different lessons. What's more, all of us, regardless of age, are influenced by traditional approaches to English grammar and vocabulary that we encounter in material written before sexist language was on the radar (or before there even *was* radar).

No matter what your field, your workplace writing has to be free from gender bias and stereotyping to be viewed as credible and professional. This article, the first in a two-part series on gender-neutral writing, focuses on the grammatical side of gender neutrality. (The next article will cover usage.)

Working around the pronoun gap

Loving English is like loving your family: you have to accept a lot of flaws and peculiarities along the way. One of the most enduring annoyances of English is the lack of a gender-inclusive singular pronoun to pop into a sentence like the following:

> Each writer should develop _____ own tools for avoiding bias in writing.

We have *he* and *she*, which are gender-differentiated, and we have *it*, which isn't normally used for people, but we have no singular personal pronoun that can do the job. Attempts to introduce one into the language (among the hopefuls: *thon, hes, zhe, hu*) have fizzled about as fast as the average infomercial diet gimmick.

English writers, being nothing if not resourceful, have developed a number of workarounds for sentences like the one above. One approach, the norm until the last quarter of the 20th century, was to use *his*, but because of the sexism inherent in preferring the masculine singular, this solution is now considered unacceptable.

Here are the options that modern-day editors turn to in order to maintain both agreement and gender inclusiveness:

1. Use a plural antecedent

   Individual writers should develop their own tools for avoiding bias in writing.

2. Rewrite to eliminate the pronoun

   Each writer should develop tools for avoiding bias in writing.

   Each writer should develop some favourite [personal, individual, preferred, etc.] tools for avoiding bias in writing.

3. Use second person or imperative

   You should develop your own tools for avoiding bias in writing.

   Work to develop your own tools for avoiding bias in writing.

4. Use *his or her* (when nothing else works, and if the result isn't too awkward)

   Each writer should develop his or her own tools for avoiding bias in writing.

The singular *they*

Glaringly absent from the list above is the option exercised most frequently by English speakers, and fretted over most profusely by English writers:

> Each writer should develop their own tools for avoiding bias in writing.

It would be easy to write articles (plural), if not treatises (plural), about the history and acceptability of using *they* (and related pronouns *them, their, theirs, themselves*) to refer to singular antecedents. Here's the Twitter version:

- The singular *they* is fine in speech and informal writing;
- It's gaining acceptance in formal writing; BUT
- Authorities are still divided on this last point.

In the singular *they* war, the antagonists roughly line up with linguists and usage gurus on one side, in favour of the use even in formal writing, and grammarians and copy editors on the other. But this is a generalization. The more you delve into specific texts and authorities, the more difficult it becomes to synthesize the issue. Here's a rundown of where some current sources stand on using the singular *they* (ST) in formal writing.

In favour

- *Fowler's Modern English Usage*: Approves ST with few apologies or caveats, citing *Oxford English Dictionary*, which tracks the singular use from 16th century onward.[1]
- Justice Canada: Presents ST as first option for dealing with troublesome agreement like in the sentence above.[2]
- Law Society of British Columbia: Finds ST most acceptable when used with "gender-indefinite antecedents" such as *any, each, every*, and with singular indefinite pronouns such as *anyone, everybody, nobody, someone*.[3]

Against

- *Checkmate: A Writing Reference for Canadians*: Presents ST as an error in formal English.[4]
- *Chicago Manual of Style*: Recommended embracing ST in 14th edition (section 2.98, note 9) but recanted in 15th and now 16th editions, which both say ST is considered unacceptable in formal writing. (It can't be coincidental that the relevant sections of both recent editions were written by Bryan Garner; see "Wishy-washy" below.)
- *Copyediting*: Deems ST unacceptable in standard and formal writing, though notes its increasing use in informal, conversational material like marketing copy or blogs.[5]
- *Yahoo! Style Guide*: Calls ST "a grammatically controversial usage that could provoke criticism" and that should be avoided by using other tactics.[6]

Wishy-washy

- *Canadian Oxford Dictionary*: Says ST is disputed but increasingly common in written English, where it's "particularly useful when the sex of the person is unspecified or unknown" and the writer wants to avoid sexism.[7]
- *Canadian Press Stylebook*: Advises rewording to avoid *his or her*, adding that "as a last resort, **they (them, their)** is an increasingly acceptable alternative to **he (him, his)**."[8] For or against? It's hard to tell.
- *Garner's Modern American Usage*: Says in "Sexism" that ST promises to become the ultimate solution to the agreement-gender problem. Says in "Concord" (B) that the lack of agreement is a "seeming sloppiness" that should be used "cautiously because some people may doubt your literacy." Throws up hands in "Pronouns" (D): "Disturbing though these developments [in using the ST] may be to purists, they're irreversible. And nothing that a grammarian says will change them."[9]
- Oxford *Guide to Canadian English Usage*: Suggests, through overall tone and emphasis on undisputed history of ST pre-18th century, that the practice is okay. But states that most usage guides "evade the question of what to do in formal writing"—as does this guide itself.[10]

Some thoughts from your author

I spent most of my 20-odd years as a copy editor and grammar instructor avoiding the singular *they* and counselling against it in formal writing. Now I'm wavering.

Some of my clients have shifted to a more conversational style, especially for their online material, and the singular *they* suits their tone. Further, I agree with Bryan Garner that universal acceptance of the practice is inevitable, and I'm willing to change with the times. But I'm willing *not* because it's easier to cave to popular usage than to withstand it (I will never swallow the ungrammatical "feeling badly," for instance) but because there are sound arguments to consider.

One involves the history of the usage. For centuries the universal English pronoun for singular and plural, masculine and feminine, was *they*. Then along came Anne Fisher (yes, a woman), who in her 1745 grammar book prescribed *he* as the pronoun of choice to agree with singular indefinite pronouns.* Suddenly a natural and accepted practice, embraced by authors from Chaucer to Shakespeare (and later Austen), was smeared.

Viewed this way, the singular *they* may be an "error" in the same way that the split infinitive (or the sentence-ending preposition) was, until a few decades ago, an "error": early grammarians labelled it as such with little heed for natural English.

Another argument, one I've not yet encountered outside my own mind, concerns the similarity between the troublesome indefinite pronouns (e.g., *everyone, somebody*) and collective nouns (e.g., *team, committee, department*). It's a contradictory yet undisputed point of grammar that collective nouns are treated as singular when their meaning is singular, and plural when their meaning is plural:

> This class is designed for people at the beginner and intermediate levels. It is not suitable for experienced distance runners. *(singular)*
>
> The class have wasted two hours arguing over the characteristics of proper footwear. They simply cannot agree. *(plural)*

I can't help but wonder: if collective nouns can change their number according to their meaning, why can't indefinite pronouns like *everyone*? Like collective nouns, these indefinites convey the sense of more than one, which is why treating them as singular seems unnatural, if not illogical.

Continued on page 21

* The history of the singular *they* is widely documented. For a concise and readable account, see Patricia T. O'Conner and Stewart Kellerman, "All-Purpose Pronoun," *New York Times Magazine*, July 26, 2009.

La normalisation en common law en français au Canada : Une étude de cas

Patrick Forget et Iliana Auverana

Il y a près de 30 ans, les responsables du Programme national d'administration de la justice dans les deux langues officielles (PAJLO) – acronyme désignant aujourd'hui la *Promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles* – entreprenaient de normaliser le vocabulaire français de la common law. Pour les juristes d'expression française du Canada hors Québec, ce projet permettrait à la fois d'affirmer leur identité au sein de la tradition de la common law et d'afficher leurs spécificités par rapport au droit civil de souche et de langue française.

La présente contribution donne un aperçu de la démarche qui guide les travaux de normalisation du PAJLO. Nous nous inspirons grandement des propositions d'autres participants au PAJLO qui, dans le passé, ont réalisé semblable exercice destiné aux langagiers*. Nous illustrons la démarche terminographique du PAJLO à l'aide d'un exemple concret, analysé dans le cadre des travaux de normalisation du vocabulaire du droit de la famille**, en l'occurrence la locution verbale *live separate and apart*. Nous nous bornons à présenter les deux étapes constitutives du dossier terminologique, soit l'étude de la notion en cause et la recherche du meilleur équivalent français, dossier sur lequel le Comité de normalisation du PAJLO s'appuie pour prendre ses décisions.

Comme les auteurs du *Dictionnaire canadien de la common law*, nous énumérons ensuite certains critères qui ont influencé récemment l'adoption ou le rejet de candidats à l'équivalence, ces mots et expressions susceptibles d'encoder, en français, une notion de common law.

L'analyse terminographique

La locution verbale *live separate and apart*, tirée de la *Loi sur le divorce*, est représentative du vocabulaire du droit de la famille, marqué, sur le plan de la terminologie, entre autres choses, par le grand nombre de sources législatives.

Sous d'autres aspects, cette locution fait cependant figure d'exception. Il ne s'agit pas d'un substantif comme le sont généralement les dénominations. De surcroît, le substantif *separation* peut exprimer la même notion. Pourquoi alors ne pas préférer ce dernier?

Les mots et les formes particulières choisis par le législateur ont une grande incidence sur l'usage et, par conséquent, sur les décisions terminologiques[1]. On ne peut en l'occurrence ignorer la locution verbale *live separate and apart*. C'est au moyen de cette locution que le législateur fédéral énonce un des critères d'obtention d'un avantage juridique important – ce que peut être le divorce pour des époux qui ne s'aiment plus. Que ce soit par souci d'exactitude ou d'entendement ou encore par déférence à l'égard du texte de loi, les législateurs provinciaux, la jurisprudence et la doctrine ne manquent pas de relayer cette locution consacrée sur le plan législatif.

L'analyse notionnelle de *live separate and apart*

En common law, la locution verbale *live separate and apart* désigne une des trois situations factuelles permettant d'établir l'échec du mariage – les deux autres sont l'adultère et la cruauté physique ou mentale, qui « rend intolérable le maintien de la cohabitation*** ».

Deux volets entrent en ligne de compte : l'un matériel, l'autre intentionnel. Il faut en principe que les époux vivent dans des lieux différents**** et qu'au moins un des époux ait l'intention de mettre un terme au mariage, ce qui suppose, par exemple, que l'époux exprimant l'intention de divorcer ait la capacité de prendre une telle décision[2].

Quelques décisions considèrent que les mots *separate* et *apart* dans la locution *live separate and apart* sont disjonctifs, *separate* et *apart* renvoyant chacun à un volet du critère juridique.

---

* Gérard Snow, « Le *use* de la *common law* : étude terminologique », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 47, n° 2, juin 2002, p. 186-197. Voir aussi les pages liminaires de PAJLO, *Dictionnaire canadien de la common law : droit des biens et droit successoral, terminologie française normalisée*, Cowansville, Yvon Blais, 1997.

** Voir le *Dictionnaire canadien de la common law*, *op. cit.*, ainsi que les lexiques dans les domaines suivants : droit des fiducies, droit des délits, droit des contrats et droit des sûretés, publiés sur le site du Bureau de la traduction, au www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=306#a4.

*** La *Loi sur le divorce* précise, à l'alinéa 8(2)*a*), que l'état de fait qui consiste à *live separate and apart* doit exister au moment de l'introduction de l'action en divorce et s'étendre sur une période d'au moins un an avant le prononcé du divorce.

**** Les tribunaux ont admis, toutefois, que des époux puissent être en situation de séparation (*live separate and apart*) tout en habitant sous le même toit. Des raisons d'ordre économique, par exemple, peuvent empêcher les époux de faire « résidence à part ».

> The phrase "**separate and apart,**" composed as it is of two words whose dictionary meaning is not abruptly dissimilar, has none the less acquired a distinct significance, at least in domestic matters, to describe the situation where the spouses not only are parted from association with each other (living separately) but the desire for such association is gone (they live apart). The two notions must coincide[3].

Derrière la dualité exprimée par les volets matériel et intentionnel de *live separate and apart* se profileraient deux notions distinctes en common law, et ces deux notions auraient chacune leur forme privilégiée d'expression. La notion *live separate and apart* serait l'addition des notions *live separate* et *live apart*.

À notre avis, ce raffinement de l'analyse qui, à vue de nez, pourrait trouver un écho favorable auprès des terminologues, est erroné.

Le droit connaît d'autres notions dont l'application est conditionnée, à titre principal, par un critère à double volet, dont l'un est matériel et l'autre, intentionnel. On peut penser à la possession d'un bien*, aux infractions pénales** ou encore, pour rester en droit de la famille, au pardon***. Penser ces notions comme la somme des deux volets critériologiques qui en déterminent l'application omet un aspect fondamental : aucun de ces volets critériologiques pris isolément ne s'accompagne d'effets juridiques.

Du point de vue du droit, la notion *live separate and apart* n'est donc pas l'addition des notions correspondant aux volets matériel et intentionnel de son critère juridique. Elle est plutôt leur *inséparabilité*. Dans le rapport qu'entretient le droit avec les faits, cette inséparabilité des composantes intentionnelle et matérielle des notions juridiques s'exprime et se découvre au moyen d'un critère temporel qui s'ajoute aux deux autres : la concomitance. Au plan probatoire notamment, il ne suffit pas que les composantes matérielle et intentionnelle aient existé, encore faut-il qu'elles aient coexisté.

Tant qu'on voit dans la notion *live separate and apart* l'addition de deux notions, on peut y tirer un argument pour justifier une dénomination qui exprime cette addition, comme le fait *live separate and apart*. Mais si l'on démontre qu'il ne s'agit pas de la simple addition de deux notions, cet argument ne tient plus.

En définitive, l'analyse contenue dans l'extrait susmentionné procède sans doute moins d'une démarche onomasiologique réfléchie que d'un effort de rationalisation qui a consisté à apparier chacun des mots de la locution *separate and apart* et l'un des volets (matériel ou intentionnel) du critère juridique, sans se poser la question de la nature des notions concernées ni du rapport existant entre les notions****.

En réalité, l'expression *separate and apart* est sans doute un doublet syntagmatique, trait stylistique de l'anglais juridique qui consiste à exprimer une notion au moyen de deux ou plusieurs mots au sens rapproché*****. À ce sujet, nous nous rangeons à l'avis de Bryan A. Garner, directeur du *Black's Law Dictionary*[4].

À partir du moment où chacun des volets du critère juridique n'est pas perçu comme consubstantiel à l'un ou l'autre des mots du doublet (*separate and apart*), on peut aisément accepter que la notion s'exprime avec un des deux mots. On retrouve donc, dans le discours juridique, la notion de *live separate and apart*, exprimée par les locutions *live apart*[5], *live separate*[6] ou *live separately*[7]. Notons que, sous forme de doublet, la notion se constate aussi sous la forme *live separately and apart*[8].

L'équivalent français de *live separate and apart* et ses synonymes

En français juridique, nous avons trouvé quatre locutions verbales susceptibles de rendre *live separate and apart* et ses synonymes : « vivre séparément[9] », « vivre séparé[10] », « vivre séparément l'un de l'autre[11] » et « vivre séparés l'un de l'autre[12] ». Le principe terminologique de biunivocité nous oblige à choisir une seule de ces quatre expressions, la meilleure.

Nous écarterons d'emblée les expressions « séparément l'un de l'autre » et « séparés l'un de l'autre », et ce, pour deux raisons.

Premièrement, les formules « séparément l'un de l'autre » et « séparés l'un de l'autre » sont pléonastiques[13]. Des époux vivant séparés vivent certainement séparés ou séparément l'un de l'autre. Il suffit de consulter les dictionnaires généraux pour s'en persuader. Rappelons que les locutions *separate and apart* et *separately and apart* sont des doublets syntagmatiques qu'on peut, par mesure d'économie, rendre par un seul mot.

---

* Le possesseur doit avoir la maîtrise du bien (élément matériel) et l'intention d'agir à titre de propriétaire (élément intentionnel).

** Sauf les infractions pénales de responsabilité absolue.

*** La réintégration de l'époux fautif dans la position qu'il occupait dans le ménage avant de commettre la faute (élément matériel) et l'intention de pardonner.

**** On peut penser que les juges et auteurs se sont méfiés de la simplicité ou du formalisme excessif de cet effort de rationalisation. Dans la banque Quicklaw, on ne le retrouve cité que dans deux décisions. Voir aussi Julien D. Payne et Marilyn A. Payne, *Canadian Family Law*, 2e éd., Toronto, Irwin Law, 2006, p. 189-192. Ces auteurs présentent les deux volets du critère pour établir le fait de la séparation (*live separate and apart*) mais n'assignent pas chacun des volets à un mot en particulier.

***** Pour une présentation synthétique des différentes raisons expliquant cet usage, voir Frédéric Houbert, *Guide pratique de la traduction juridique (anglais-français)*, Paris, La Maison du dictionnaire, 2005, p. 70-71.

Deuxièmement, on constate que la locution *live separate and apart* et ses synonymes peuvent s'employer autant pour parler des deux époux (p. ex. *The spouses have lived separate and apart for more than one year*) que pour parler d'un époux par rapport à l'autre (p. ex. *She has lived separate and apart from her husband for more than one year*). Les expressions « vivre séparément l'un de l'autre » et « vivre séparés l'un de l'autre » n'offrent pas le même potentiel syntagmatique puisqu'elles ne peuvent s'employer qu'en parlant des deux époux, et non d'un époux par rapport à l'autre. Pour reprendre la terminologie des auteurs du *Dictionnaire canadien de la common law*, ces expressions françaises sont moins maniables que celles de langue anglaise[14].

En fin de compte, c'est aussi en raison de sa plus grande maniabilité que nous avons préféré « vivre séparé » à « vivre séparément » pour rendre *live separate and apart* et ses synonymes. La locution « vivre séparé » peut s'employer autant pour parler des époux que d'un époux par rapport à l'autre. Le *Trésor de la langue française* (TLF) l'atteste spécifiquement*.

En revanche, selon le TLF, l'expression « vivre séparément » au sens de « vivre de façon séparée » ne semble pouvoir s'employer qu'en parlant des deux époux. Cela tient à la signification de « séparément de ». L'expression « séparément de », lorsqu'elle se rapporte au sujet de l'action qu'il détermine, ne signifie pas « de façon séparée », mais « indépendamment de », c'est-à-dire « en faisant abstraction de » ou « sans égard à »**. Deux époux qui vivent séparés ne vivent pas forcément indépendamment l'un de l'autre.

Pour ces raisons, le Comité de normalisation du PAJLO a choisi de rendre *live separate and apart* et ses synonymes par « **vivre séparé** », vu la plus grande maniabilité de cette tournure comparativement à « vivre séparément ». Cette solution prend ses distances d'avec le texte de la *Loi sur le divorce*, qui fait correspondre les syntagmes *living separate and apart* et « vivaient séparément ».

Sans s'en justifier explicitement sur la base du texte de loi, le Comité a convenu d'ajouter le nota suivant : « L'expression "vivre séparément" peut s'employer en parlant des deux époux, mais non en parlant d'un époux par rapport à l'autre. »

De certains critères influençant l'acceptation ou le rejet de candidats à l'équivalence

Des critères autres que le principe d'économie, le refus du pléonasme et la maniabilité de l'équivalent peuvent contribuer à l'acceptation ou au rejet d'un candidat à l'équivalence.

En guise de conclusion, nous nous contenterons d'énumérer certains des critères appliqués par le Comité de normalisation pour accepter ou rejeter un candidat. Nous présenterons, pour chacun des critères, un exemple tiré des travaux sur le vocabulaire du droit de la famille***. Précisons enfin qu'à notre connaissance, la terminologie associée à ces critères n'est pas arrêtée; celle employée ici, bien qu'inspirée des terminologies relatives à la néologie, reste maison.

Adéquation notionnelle

Pour rendre *marriage licence*, l'expression « licence de mariage » a été écartée au profit de « permis de mariage », car « licence », en français, constate généralement des autorisations accordées pour poursuivre des activités commerciales ou professionnelles; le sens de « permis » est plus large. Enfin est-il besoin de préciser qu'on ne considère pas le mariage comme une activité commerciale ou professionnelle?

Adéquation syntaxique

Pour rendre *conditional gift on marriage*, l'expression « donation conditionnelle au mariage » a été écartée au profit de « donation sous condition de mariage ». Nous avons constaté que le tour « conditionnel à » est peu attesté dans les ouvrages de langue et, pour cette raison, il a été jugé syntaxiquement suspect; en revanche, le tour « sous condition de » est idiomatique en français.

Adéquation connotative ou affective

Prenons la série suivante : *betrothal*, *engagement*, *engagement to marry*, *agreement to marry* et *contract to marry*. On remarque notamment que plus on se déplace vers la fin de cette série, plus le mot ou l'expression évoque une opération de nature juridique et en particulier de nature contractuelle. Serait-il légitime pour un terminologue d'aplanir les variations connotatives qui s'observent entre les mots et expressions de cette série en les considérant tous comme synonymes? Nous ne le croyons pas. Pourtant du point de vue du droit positif, en particulier d'un point de vue strictement notionnel et synchronique, il ne semble pas exister de différences entre ces mots et expressions[15].

Rejet de l'anglicisme

Pour rendre *issuer of marriage licences*, le Comité a choisi « délivreur de permis de mariage ». L'expression « émetteur de permis de mariage » a été écartée au motif que l'expression dérive du tour « émettre un permis » et que le verbe « émettre », au sens de « délivrer », est considéré comme un anglicisme[16].

---

* b) α) [En parlant de deux conjoints ou de l'un d'entre eux p. réf. à l'autre] Qui a/qui ont cessé de mener la vie commune. *Voici bientôt six semaines que je vis séparée de mon mari* (Stendhal, *Rouge et Noir*, 1830, p. 440).

** Ce sens de l'expression « séparément de » est également attesté par Joseph Hanse, qui l'attribue au Littré. Joseph Hanse, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 2e éd., Paris-Gembloux, Duculot, 1987, s.v. « séparément ».

*** Les exemples sont tirés des dossiers de normalisation du Comité de normalisation du PAJLO, consultables au www.cttj.ca/.

Refus de la périphrase

Pour rendre *pre-nuptial gift* et *antenuptial gift*, « donation prénuptiale » et « don prénuptial », selon le sens, ont été préférées à « donation faite avant le mariage » et « don fait avant le mariage », lesquelles expressions sont périphrastiques et, en cela, moins économiques que les constructions en langue anglaise.

Capacité dérivationnelle

Le candidat « époux outragé » a été écarté pour rendre *innocent spouse*, entre autres choses, parce que « outrageant » ne pouvait servir à construire l'autre élément de la paire antonymique, soit *guilty spouse*; en effet, « outrageant » peut se dire d'un propos, d'une manière, d'une action, mais pas d'une personne. Comme il était impossible de dériver du mot « outrage » les deux éléments de la paire antonymique, nous avons écarté « époux outragé ». Au demeurant, l'expression « époux outragé » aurait pu être considérée, avec raison, comme un euphémisme de mauvais aloi lorsqu'elle aurait désigné l'époux victime de cruauté physique, l'époux violenté. Pour que l'opposition des termes soit claire et pour avoir un couple apparié, le Comité a retenu les équivalents « époux fautif » et « époux non fautif » pour rendre respectivement les termes *guilty spouse* et *innocent spouse*.

Probabilité d'implantation du terme dans l'usage

À l'analyse, nous sommes arrivés à la conclusion que l'expression *breakdown of marriage* serait mieux rendue en français par « faillite du mariage » que par « échec du mariage ». Le Comité a tout de même normalisé l'expression « échec du mariage ». Le fait que le terme « faillite » désigne déjà un sous-domaine du droit et l'usage bien établi de l'expression « échec du mariage » en droit de la famille, à laquelle « faillite du mariage », quoique constatée, ne fait pas vraiment concurrence, rendent les probabilités d'implantation du terme « faillite du mariage » à peu près nulles.

Le critère de la probabilité d'implantation dans l'usage rejoint celui de l'usage, qui reste évidemment un sinon *le* critère primordial. Pour chaque notion, le Comité se demande s'il existe un usage fréquent et bien établi, voire uniforme. À ce sujet, compte tenu de l'influence exercée sur l'usage par les mots et les formes consacrés sur le plan législatif, il est entendu que l'application de ce critère contribue à conforter les choix législatifs et à faire en sorte que les législateurs bilingues, à la faveur de leur compétence exclusive, sinon prépondérante dans la production normative, se trouvent à normaliser le langage du droit.

Tenir compte des mots et des formes dénominatives du législateur ne signifie toutefois pas les accepter sans discussion. À l'analyse de la notion véhiculée par la locution *live separate and apart*, il n'est pas sûr que les terminologies législatives française et anglaise proposent à tout coup les meilleurs termes… ■

Notes

1 Réjean Patry, « La normalisation de la terminologie française de la common law : son acceptation », *TermNet News*, 1988, vol. 23, p. 30-35 et Nicholas Kasirer, « 'Délit' interdit! No 'offence'! », dans *Regards croisés sur le droit privé / Cross-examining private law*, Cowansville, Yvon Blais, 2008, p. 203.

2 A.B. v. C.D., 2009 BCCA 200, par. 31 (CanLII).

3 Eamer v. Eamer, [1971] 5 W.W.R. 183, p. 184 (Man. Q.B.). *The words "separate and apart" are disjunctive. They mean that there must be a withdrawal from the matrimonial obligation with the intent of destroying the marital consortium, as well as physical separation. The two conditions must be met : Rushton v. Rushton (1968), 1 R.F.L. 215, 66 W.W.R. 764, 2 D.L.R. (3d) 25 (B.C. S.C.)*. Voir aussi Dimen v. Dimen (1974), 15 R.F.L. 322 (Sask. Q.B.). Voir aussi James Macdonald et Ann Wilton, *The 2008 Annotated Divorce Act*, Toronto, Thomson Carswell, 2007, p. 49.

4 *A Dictionary of Modern Legal English*, 2e éd., Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 294.

5 Wong v. Wong, [1995] B.C.J. No. 1420, par. 11 (B.C.S.C.) (Q.L.).

6 Gaita v. Gaita, [2008] B.C.J. No. 1558, par. 29 (B.C.S.C.) (Q.L.).

7 Hall v. Hall, [2008] B.C.J. No. 2631, par. 17 (B.C.S.C.) (Q.L.).

8 Smart v. Wiewior, [1990] B.C.J. No. 1991 (B.C.C.A.) (Q.L.).

9 *Loi sur le divorce*, L.R.C. 1985, ch. 3 (2e suppl.), al. 8(2)*a*).

10 *Loi sur les biens matrimoniaux*, L.N.-B. 1980, ch. M-1.1, al. 7*c*).

11 Code criminel, L.R.C. 1985, ch. C-46 [abr., 2000, ch. 12, art. 94].

12 Raghavan c. La Reine, 2001 CanLII 707 (C.C.I.), par. 22.

13 Joseph Hanse, *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 2e éd., Paris-Gembloux, Duculot, 1987, s.v. « Séparément ».

14 PAJLO, *Dictionnaire canadien de la common law : droit des biens et droit successoral*, *op. cit.*, p. xii; C. Parsons, « Élaboration d'une terminologie française de common law. Réflexions sur les travaux du PAJLO au cours des dix dernières années », dans G. Snow et J. Vanderlinden, dir., *Français juridique et science du droit*, Bruxelles, Bruylant, 1995, p. 279-294.

15 Nigel Lowe et Gillian Douglas, dir., *Bromley's Family Law*, 10e éd., Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 43-44. Les décisions finales relativement à ces mots et expressions n'ont pas encore été prises par le Comité de normalisation.

16 Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, 4e éd., Montréal, Québec Amérique, 2003.

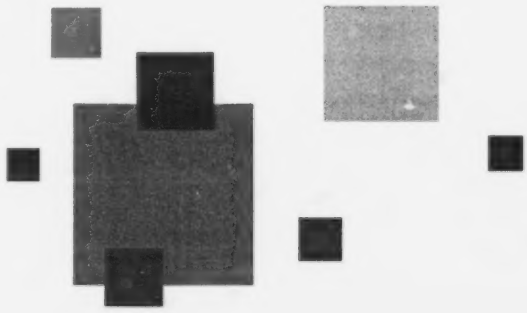

André Guyon

Translation: Geoffrey McGuire

Rêves réalistes d'un langagier

Je vais me risquer à prédire les outils de travail dont disposeront les langagiers dans dix ans. Vu mon âge (25 ans et 355 mois au moment d'écrire ces lignes), je considère que le risque est plutôt limité.

La commande vocale

La commande vocale modifiera radicalement le travail des langagiers. La reconnaissance vocale pour la dictée a déjà connu une progression spectaculaire, et l'ajout de fonctions de correction automatique et des innovations tirées de l'observation permettront de tolérer les erreurs les plus fréquentes et les plus flagrantes.

Plutôt que de passer constamment du clavier à la souris, on pourra dire au logiciel de mettre un paragraphe en retrait, puis préciser l'incrément positif ou négatif. On pourra insérer un tableau en disant, par exemple, « insérer tableau, 6 lignes, 3 colonnes ». On pourra mettre un signet vocal pour se rappeler qu'on « en arrache » avec un passage, ce que me permettait déjà en 1980 mon dictaphone.

On pourra raffiner les recherches dans un dictionnaire en précisant qu'on cherche, par exemple, des synonymes, des antonymes, la famille du mot trouvé, des exemples contextuels ou des difficultés propres à l'utilisation du mot.

Le traducteur pourra demander au logiciel d'aide à la traduction de passer au segment suivant, d'accepter une proposition, de la modifier légèrement, de lancer une recherche plein texte sur une expression, etc.

Je pense que la commande vocale se glissera bientôt dans le coffre à outils des langagiers. Pourquoi? Parce que la plupart des fonctions mentionnées ci-dessus existent déjà. Parce que certains téléphones sont déjà munis de fonctions de reconnaissance vocale. Parce que l'adoption massive des téléphones intelligents favorise grandement la simplification des interfaces destinées à une plateforme mobile, y compris l'acceptation de commandes vocales. Je le sais parce qu'un infolangagier débrouillard peut lui-même créer le genre d'interface voulue à l'aide de la version de la reconnaissance vocale fournie avec Windows Vista 64 bits.

Et tout cela n'est que la pointe de l'iceberg de la commande vocale…

Realistic dreams of a language professional

Let me venture to predict what tools language professionals will be using 10 years from now. Given my age (25 years, 355 months at the time of writing), I consider the risk to be minimal.

Voice control

Voice control will fundamentally change the work of language professionals. Speech recognition has already come a long way, and the addition of automatic correction features and a few observation-based innovations will mean greater tolerance for the worst and most common errors.

Rather than constantly switching between keyboard and mouse, we will be able to tell the software to indent a paragraph, then specify the positive or negative increment. We will be able to insert a table by saying "insert table, six rows, three columns." We will be able to insert a voice bookmark as a reminder that we are having difficulty with a passage, something I could already do in 1980 with my dictaphone.

We will be able to refine our dictionary searches by explaining that we are looking for synonyms, antonyms, the family of the word found, contextual examples or usage problems specific to the word.

The translator will be able to ask the translation software to skip to the next segment, accept a proposal, make slight changes to a proposal, launch a full-text search for an expression, etc.

I suspect voice control will be making its way into language professionals' toolboxes in the near future. Why, you ask? Because most of the features mentioned above already exist. Because some phones are already equipped with speech recognition functionality. Because the mass adoption of smart phones is highly conducive to simplification of mobile platform interfaces, which includes acceptance of voice commands. Because resourceful technolinguists can create the desired interface themselves using the Vista 64-bit version of Windows Speech Recognition.

And all this is just the tip of the iceberg when it comes to voice control…

La révision assistée par ordinateur

La révision sans aide informatique tire à sa fin. Un jour, les réviseurs travailleront avec des logiciels de révision similaires aux logiciels de traduction assistée par ordinateur.

Le réviseur pourra parcourir toutes les occurrences de passages semblables se trouvant dans un ou plusieurs textes, puis revenir à son point de départ. Il pourra constituer des mémoires de révision à partir de ses interventions et s'en servir pour corriger le contenu des mémoires de traduction.

Le réviseur pourra faire une révision à l'aide d'un synthétiseur lui permettant d'écouter le texte de départ pendant qu'il lit la traduction, par exemple*.

Enfin, le réviseur, grâce au système de gestion des besoins et du flux décrit plus loin, pourra intervenir très tôt dans le processus afin de répondre aux situations d'urgence à grand volume. Ces situations ne sont peut-être pas le quotidien des langagiers, mais elles n'en sont pas moins récurrentes un peu partout sur la planète.

En outre, depuis quelques années, tout le monde veut tout sur-le-champ. Le saut de qualité qu'a connu la traduction automatique n'a fait qu'accroître les attentes. Les clients en viennent donc à considérer que c'est facile de traduire 50 000 mots pour le lendemain matin et s'attendent de plus en plus à ce que ce soit la norme, et non l'exception.

Un tel système de révision verra le jour si je vis encore dix ans. Si l'industrie n'en produit pas un, je m'en chargerai.

La gestion de la demande en temps réel

Un autre système simplifiera le travail des acteurs de l'industrie langagière : un système de gestion de la demande en temps réel qui tiendra compte des points forts et des points faibles des langagiers ainsi que des impondérables.

Ce système, jumelé à un bon réseau de professionnels et à l'outil d'aide à la révision, permettra de respecter presque à tout coup les échéances les plus démentielles. Ses utilisateurs pourront suivre en temps réel la progression des dossiers de traduction et demander de l'aide à des collègues : traducteurs, agents d'appui professionnel, terminologues, gestionnaires de projets, commis, etc. Le système permettra aussi de tenir compte de la redondance interne (dans un texte) et externe (entre divers textes), de faire une répartition intelligente et optimale et de diviser automatiquement les grands projets sans perdre une heure ou deux à compter les mots et les documents.

* J'ai vu M. Yun Casalilla Alejandro, langagier intéressé par l'aide à la révision, faire une démonstration de la façon dont il utilise la synthèse vocale à cet effet lors d'une présentation à la Réunion internationale annuelle sur la traduction et la terminologie assistées par ordinateur (JIAMCATT) de 2009.

Computer-assisted revision

The days of revising without computer assistance are drawing to a close. A day is coming when revisers will work with revision software similar to computer-assisted translation software.

Revisers will be able to browse through all occurrences of similar passages in one or more texts, then return to the starting point. They will be able to create revision memories based on their changes and use them to correct the content of translation memories.

The reviser will be able to compare source and target text with the help of a synthesizer that allows the reviser to listen to one while reading the other.*

Finally, using the needs and workflow management system described below, the reviser will be able to intervene very early in the process in the case of high-volume rush jobs. While language professionals may not have to contend with such situations on a daily basis, they are nevertheless a common occurrence all around the world.

In addition, for the past few years now, everyone wants everything right away. The great strides that have been made in the quality of machine translation have only heightened expectations. Increasingly, clients are coming to believe that translating 50,000 words in the space of a day is a simple matter and see it not as the exception but as the rule.

If I live another 10 years, I'm sure to see such a revision system. If the industry doesn't come up with one, then I will.

Managing demand in real time

Another system that will simplify work in the language industry is a real-time demand management system that will take into account the strengths and weaknesses of language professionals as well as contingencies.

When combined with a solid network of professionals and the revision support tool mentioned earlier, this system will make it possible to meet even the most insane deadlines in almost every case. Users will be able to track progress on translation requests in real time and ask for help from colleagues (translators, professional support staff, terminologists, project managers, clerks, etc.). The system will also take into account redundancies within and across texts and allow for an optimal and intelligent distribution of work and the automatic divvying up of large projects, thereby saving an hour or two that would have been spent counting words and documents.

* During a presentation at the International Annual Meeting on Computer-Assisted Translation and Terminology (JIAMCATT) 2009, I saw Yun Casalilla Alejandro, a language professional interested in revision support, demonstrate how he uses voice synthesis in this way.

Des systèmes de gestion du flux des travaux existent, mais ils sont un peu trop axés sur les besoins des gestionnaires. Il y a de l'espoir, car j'ai déjà vu au moins un système commercial conçu par des langagiers qui se rapproche beaucoup de ce que je viens de décrire.

Un écran virtuel immense

Au lieu d'avoir un ou deux grands écrans, le langagier pourra travailler sur un écran virtuel qui équivaudra à une surface de quelques mètres carrés. Il y étalera son environnement de travail et pourra même visionner des dessins animés, si ça lui permet de relaxer et de mieux travailler.

Il existe déjà des lunettes et des casques de réalité virtuelle qui permettent de simuler un affichage sur grand écran. Ces dispositifs sont, à l'heure actuelle, surtout destinés au visionnement de films ou à la participation à des jeux en trois dimensions. En traduction, le traducteur pourra visionner ou projeter en 3D des appareils complexes au sujet desquels il doit traduire.

Il ne reste qu'à adapter les logiciels afin qu'ils permettent le travail sur de tels dispositifs. Par contre, comme pour la dictée, certains langagiers ne s'y adapteront jamais. Ces affichages virtuels coupent l'utilisateur du reste du monde.

Les applications pour plateformes mobiles

Le langagier pourra travailler n'importe où grâce aux nouvelles applications. Je n'utilise pas encore mon téléphone pour naviguer sur Internet, mais je compte m'y mettre bientôt, en raison des facteurs déjà évoqués.

Je suis tout à fait conquis par les interfaces de nombreuses applications offertes sur les téléphones et lecteurs de musique de Apple qui, en bonne partie, intègrent la voix.

Aujourd'hui, tous les réseaux sociaux ainsi que l'application de téléphonie IP la plus connue sont disponibles en format portable. Et leur interface est superbe! De petites applications donnent sur demande les prévisions du temps, les cotes boursières ou d'autres renseignements des plus variés. Besoin de trouver un commerce? Les « pages jaunes » donnent une liste à jour et plutôt complète des commerces dans un secteur donné. Bref, tout sera plus que jamais à portée de la main.

Des logiciels facturés à la demande

Les logiciels seront facturés à la demande, en tant que services. N'oubliez pas qu'à l'heure actuelle, un langagier canadien pourrait avoir divers clients utilisant les produits des sociétés suivantes :

Beetext
MultiCorpora
SDL
Terminotix

Workflow management systems do exist, but they are a little too focused on the needs of managers. There is hope, however, as I have seen at least one commercial system designed by language professionals that closely resembles what I have just described.

One immense virtual screen

Instead of having one or two large screens, language professionals will one day work on a virtual screen equivalent in size to a surface of several square metres. They will spread their work out on the screen and even watch cartoons if it helps them relax and work more effectively.

There are already virtual reality glasses and helmets that simulate a big-screen display. This equipment is currently designed mostly for watching movies or playing games in 3D. Translators will be able to use this technology for 3D viewing or projection of complex devices referred to in texts for translation.

All that remains is to adapt the software so that the virtual reality equipment can be used for work. That being said, as is the case with dictation, some language professionals will never get used to it, as these virtual displays cut the user off from the outside world.

Applications for mobile platforms

Thanks to the new applications, language professionals will be able to work from anywhere. While I have yet to use my phone to surf the Web, I plan to start doing so shortly for the reasons mentioned above.

I am totally captivated by the interfaces of many of the applications on Apple's phones and music players, most of which come with voice control.

Today, the best-known VoIP application and all social networks are available in portable format. And the interface is amazing! Small applications provide weather forecasts, stock quotes and a wide variety of other information on demand. Need to find a business online? The Yellow Pages offer an up-to-date, comprehensive list of businesses in any given area. In short, more than ever before everything will be at our fingertips.

Pay-per-use software

Software will be considered a service, and we will pay according to use. At the present time, a Canadian language professional may have various clients using products made by the following companies:

Beetext
MultiCorpora
SDL
Terminotix

Imaginez un peu la facture… sans même avoir la certitude que les clients commanderont de nouveau! Je n'ai volontairement nommé que des produits présents au Canada. Cependant, mondialisation oblige, on pourrait en demander bien davantage.

Une partie de la solution passe par l'interopérabilité des logiciels, l'autre partie par une offre de solutions Web payables à l'utilisation*.

Un outil de gestion de la terminologie plus convivial

J'entends par là un outil ni trop limité, ni trop compliqué et conforme aux normes d'échange et d'interopérabilité ouvertes. Honnêtement, je trouve que les logiciels de stockage de terminologie sont au mieux déprimants, les plus complets demandant une bonne connaissance des théories de la terminologie… et de ce qui se passe dans la tête des gens qui ont conçu ces logiciels.

Un outil de correction personnalisable et polyvalent

Le langagier disposera d'un outil qui apprendra automatiquement ce qu'on passe notre temps à corriger. Par exemple, quand le logiciel aura constaté que ça fait 5 ou 6 fois que je tape « ordianteur » au lieu de « ordinateur », il fera la correction et me demandera si je veux qu'à l'avenir il corrige mon erreur.

À l'heure actuelle, je paramètre chaque fois que je change de logiciel, et je trouve la chose pénible.

J'ai vu un embryon très intéressant de ce que je cherche et j'ai bon espoir de voir ça d'ici trois ans sur mon ordinateur.

Un outil de recherche de sigles

Le langagier aura enfin un outil qui, à partir d'un texte donné, trouvera la signification probable des sigles selon le contexte et, si elle existe, la traduction de ces sigles.

Je n'ai rien vu en chantier, mais je ne peux pas croire que personne n'entendra mon appel et ne viendra nous délivrer de nos bourreaux de sigles.

Un logiciel permettant la constitution de corpus

Le langagier disposera d'un logiciel qui constituera des corpus en fouillant sur le Web à partir de mots clés. Ainsi, il pourra acquérir rapidement des connaissances et s'imprégner d'un sujet inconnu. Je ne sais pas pour vous, mais pour ma part, quand j'aborde un nouveau sujet, j'essaie de m'en imprégner le plus possible avant de commencer à traduire.

* C'est très avantageux pour les concepteurs de logiciels de procéder de la sorte. En offrant le logiciel sous forme de service, ils diminuent le risque de piratage par des spécialistes qui savent trouver un mot de passe qu'on ne leur a jamais donné. C'est tout aussi avantageux pour les professionnels qui n'ont plus à acheter la vache quand ils n'en veulent que le lait.

Just imagine the bill...and there is no guarantee of repeat business! Now I purposely listed only those products that exist in Canada. However, given the imperatives of globalization there could be demand for many more.

Part of the solution lies in software interoperability, the other part in offering Web solutions on a pay-per-use basis.*

A more user-friendly terminology management tool

By "user-friendly" I mean a tool that is not overly limited or complicated and that meets open exchange and interoperability standards. Honestly, I find terminology storage software to be at best depressing, with the most comprehensive applications requiring a good knowledge of terminology theory, not to mention an ability to read the minds of the people who designed them.

A customizable and versatile correction tool

Language professionals will have a tool that automatically learns what we spend our time correcting. For example, when the software has found that I've typed "comupter" instead of "computer" five or six times, it will correct the mistake and ask me if I want it to make the same correction automatically in future.

Currently, I have the unenviable task of adjusting the settings every time I change software.

I have seen a prototype of what I'm looking for, and it was very interesting. I hope to see it on my computer within three years.

A search tool for initialisms

Language professionals will finally have a tool that finds the probable context-specific meaning of an initialism and the corresponding translation, if any.

I have seen nothing in the works, but I refuse to believe that no one will hear my plea and deliver us from our initialism tormentors.

Corpus-building software

Language professionals will have software that builds corpora by searching the Web by keyword. They will thus be able to quickly become familiar with and immersed in a new subject. I don't know about you, but when I approach a new subject, I try to immerse myself in it as much as possible before starting my translation.

* The pay-per-use model is particularly advantageous for software designers. By offering software in the form of a service, they reduce the risk of piracy by specialists who know how to find passwords they were never given. It is just as advantageous for professionals who no longer have to buy the cow when all they want is the milk.

J'ai justement eu la chance de voir au Conseil national de recherches du Canada (CNRC) un prototype qui fait exactement ce dont j'ai besoin : TerminoWeb.

C'est encore un prototype; l'interface est un peu intimidante, mais l'outil permet de lancer une recherche dans un ensemble de textes ou dans Internet. La recherche est unilingue, mais rien n'empêche de constituer deux corpus, l'un en langue source et l'autre en langue cible, pour obtenir au bout du compte une série de documents pertinents dans chacune des langues*.

Je pense qu'un tel produit serait utile non seulement aux langagiers, mais aussi aux apprenants dans tous les domaines.

WeBiText, un autre outil conçu par le CNRC, permet une recherche plein texte dans un domaine bilingue circonscrit (par exemple dans les sites du domaine « gc.ca »). Un autre très bon pas du CNRC dans la bonne direction**.

Des jeux en ligne relaxants...

...pour stimuler la production. Eh oui, je viens bel et bien d'oser écrire que je vois des jeux dans l'environnement de travail du langagier. Tout le monde insiste sur l'importance d'avoir du plaisir au travail, non? Les jeux en ligne à durée contrôlée permettront au langagier de jouer pendant ses pauses ou son heure de dîner, voire davantage si sa production est suffisante. C'est peut-être un peu infantile de ma part, mais je crois beaucoup au plaisir.

Un langagier a bien le droit de rêver... ■

* Quand j'ai étudié la terminologie, c'était la méthode à privilégier pour créer des fiches bilingues (à partir d'ouvrages unilingues de qualité, et non de textes traduits).

** Lire l'article « WeBiText à la rescousse », de Frances Urdininea, dans le vol. 7, n° 3 (septembre 2010) de *L'Actualité langagière*, http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=fra&cont=1588.

I should point out that at the National Research Council (NRC), I had the opportunity to see a prototype called TerminoWeb that does exactly what I need.

It is still a prototype, and the interface is a bit intimidating, but the tool can search several texts or the Internet. The search is unilingual, but there is no reason why two corpora couldn't be created—one in the source language and the other in the target language—so that a series of relevant documents would ultimately be found in each language.*

I think such a product would be useful not only for language professionals, but also for learners in all areas.

WeBiText, another tool developed by the NRC, allows for a full-text search in a specific bilingual domain (e.g. sites in domain ".gc.ca"). With WeBiText, the NRC has taken another stride in the right direction.**

Relaxing online games...

...to boost productivity. You heard me right—I just dared to predict there will be games in the language professional's work environment. Everyone stresses the importance of having fun at work, right? Well, the introduction of online games of controlled duration will allow language professionals to play during their breaks or lunch hour, or even longer if their productivity is sufficient. You may think it a bit childish of me, but I'm a real believer in having fun.

A language professional has the right to dream... ■

* When I studied terminology, this was the preferred method for creating bilingual records (i.e. using quality unilingual works, not translations).

** Read "WeBiText to the rescue," an article by Frances Urdininea, in *Language Update*, Vol. 7, No. 3 (September 2010), http://www.btb.gc.ca/btb.php?lang=eng&cont=1588.

Continued from page 12

English has other indefinite pronouns that can be either singular or plural according to meaning (e.g., *all, any, some, more, most*). In fact, in recent decades we've seen the once singular *none* slide over to this "sometimes singular, sometimes plural" category. If it can change, why not the other indefinites?

I suggest that we are arguing the gender-neutral pronoun problem from the wrong angle. Rather than transforming *they* into a singular pronoun, an effort that meets with continued resistance, we'd be on more solid grammatical ground if we allowed the singular indefinite pronouns to function as both singular and plural, depending on meaning. Then, when a pronoun like *anybody* referred to both sexes, we could use the plural *they* and still respect the rules of agreement.

And that's my modest proposal for balancing the twin imperatives of grammatical integrity and gender neutrality. ■

Sources

1 R.W. Burchfield (ed.), *The New Fowler's Modern English Usage* (3rd ed., 1996), entries for "their," "them" and "they, their, them."

2 Justice Canada, "Gender-neutral Language" (2009), http://www.justice.gc.ca/eng/dept-min/pub/legis/n15.html.

3 Law Society of British Columbia, "Respectful Language Guideline" (2007), http://www.lawsociety.bc.ca/practice_support/articles/policy-language.html.

4 Joanne Buckley, *Checkmate: A Writing Reference for Canadians* (2nd ed., 2008), section 10-5A.

5 Wendalyn Nichols (ed.), *Copyediting* newsletter, "Tip of the Week," October 27, 2008.

6 *The Yahoo! Style Guide*, "Write gender-neutral copy," http://styleguide.yahoo.com/writing/be-inclusive-write-world/write-gender-neutral-copy.

7 *Canadian Oxford Dictionary* (2nd ed., 2004), entry for "they."

8 *Canadian Press Stylebook* (15th ed., 2008), p. 22.

9 Bryan A. Garner, *Garner's Modern American Usage* (3rd ed., 2009).

10 Margery Fee and Janice McAlpine, *Guide to Canadian English Usage* (2nd ed., 2007), entry for "everyone, everybody."

Mots de tête

Fredelin Leroux fils

« mon nom est »

Mon nom est Johnny Cash.
(Marie-Christine Blais, *La Presse*, 7.10.09)

Il est curieux que je puisse vous demander « Quel est votre nom? », mais que vous ne puissiez pas me répondre « Mon nom est Untel »... sans commettre d'anglicisme, en tout cas. Vous le saviez? On ne peut rien vous apprendre. Pour ma part, c'est un ouvrage[1] de Victor Barbeau qui m'apprit – à mon grand étonnement – que cette tournure était un calque. Bien sûr, je me suis précipité sur mes dictionnaires. Mais les bilingues n'ont fait que confirmer le verdict : il fallait dire « je m'appelle ». Quant aux unilingues, ils étaient muets.

Il s'écoulera ensuite presque vingt ans avant que l'auteur du fameux Colpron[2] ne vienne me rafraîchir la mémoire (cet anglicisme avait échappé à l'édition de 1970). Et presque autant d'années avant qu'un autre défenseur de la langue, Camil Chouinard[3], revienne à la charge. Par la suite, les condamnations seront plus rapprochées : Lionel Meney[4] en 2003, Jacques Laurin[5] en 2006 et Jean Forest[6] en 2008.

Si l'on ajoute la mise en garde des *Clefs du français pratique* du Bureau de la traduction, cela fait à peine sept « condamnations » : « *Quel est votre nom?* À cette question, le bon usage veut que l'on réponde *Je m'appelle...* ou *Je me nomme...*, plutôt que *Mon nom est...*, calque de l'anglais *My name is...* ». Sur plus de quarante ans, c'est peu. On est étonné du silence de fidèles vigiles comme Guy Bertrand, Robert Dubuc, Paul Roux ou Marie-Éva de Villers. Mais, condamnations ou pas, nous continuons à l'employer de plus belle.

Et nous sommes loin d'être les seuls. La traduction, entre autres, nous en fournit plein d'exemples, et curieusement, de l'italien surtout. Je me contenterai de quatre : Carlo Levi[7] : « Mon nom est Barone »; Elio Vittorini[8] : « Sylvestro est mon nom »; Leonardo Sciascia[9] : « Moi, mon nom est Gerlanda »; et Oriana Fallaci[10] : « Mon nom est Kundun ». Et il n'y a pas que les traducteurs qui affectionnent ce tour. Les Français aussi. Je l'ai entendu dans des films, dont *Légitime violence* (1982) de Serge Leroy et *L'œuvre au noir* (1987) d'André Delvaux. Je l'ai même lu dans quelques bédés, notamment un Thorgal : « Mon nom est Thorgal » (*Le maître des montagnes*).

Quant aux auteurs plus sérieux, vous avez l'embarras du choix. Que diriez-vous de Lamartine pour ouvrir le bal? Certes, il inverse la formule : « Le nom de ma famille est d'***. Julie est le mien » (*Raphaël*, 1849), mais il me semble que c'est à peu près comme dire « Julie est mon nom ». Quant au tour usuel, des auteurs quasi oubliés comme Albert Londres : « Mon nom est M. Pou » (*La Chine en folie*), ou des moins connus comme Georges Borgeaud (*Le préau*) ou Hugo Claus (*La chasse au canard*) l'emploient, ainsi que des plus connus comme Jean Dutourd (*Le crépuscule des loups*), Louis Guilloux (*O.K., Joe!*) ou Jean Genet (*Un captif amoureux*). Même un grand cinéaste ajoute son grain de sel : « Mon nom est Jean Renoir » (*Écrits*).

À l'époque où Barbeau m'apprit la mauvaise nouvelle, le *Trésor de la langue française* en ligne n'existait évidemment pas. Si on y jetait un coup d'œil? On y trouve plusieurs exemples : de Vigny (*Journal d'un poète*) : « Mon nom est Jeanne-Victoire »; de Hugo (*La légende des siècles*), de Claudel (*Poésies diverses*), et enfin, de Mauriac (*Le nœud de vipères*), qui emploie les deux : « Je ne m'appelle pas celui qui damne, mon nom est Jésus. »

Aujourd'hui, on trouve ce « calque » dans quelques dictionnaires, dont le *Grand Larousse de la langue française*, que j'avais négligé de consulter à l'époque : « mon nom est Durand ». Sauf erreur, un seul dictionnaire bilingue l'enregistre, le *Robert & Collins* : « mon nom est Robert ». Dans sa dernière édition, le Littré donne « mon petit nom est Paul », ce qui logiquement devrait nous autoriser à dire « mon nom est Paul », vous ne croyez pas?

Après ce chapelet d'exemples (et tous ceux que je vous ai épargnés), je ne vois pas comment on pourrait continuer à condamner cette façon de dire. On peut certes lui préférer « je m'appelle » (c'est mon cas), mais la condamner? Si on ne peut la souffrir, mais qu'on veut éviter de répéter « je m'appelle », ou qu'on trouve « je me nomme » un peu vieillot, il existe une autre formule. Que certains considèrent d'ailleurs comme fautive. Louis-Paul Béguin[11] est catégorique : « Un lecteur voudrait savoir comment on doit se présenter au téléphone. Doit-on dire : *Allo, mon nom est...* ou *Je suis...* Cette dernière formule (*Je suis Untel*) est absolument à proscrire. C'est un anglicisme de la

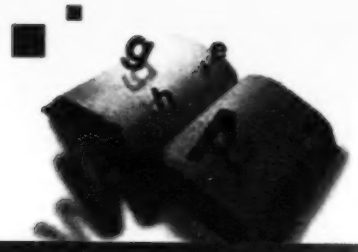

pire espèce. On peut dire à la rigueur *Mon nom est…* pour s'identifier au téléphone. »

Ce n'est pas l'avis de Colpron ou Chouinard, qui eux – nous l'avons vu – condamnent « mon nom ». Outre « je m'appelle », ils proposent justement « je suis ». J'en ai trouvé moins d'exemples, mais c'est néanmoins courant. Et ça ne date pas d'hier, comme en témoigne cet exemple de Léon Daudet[12] : « Vous ne me connaissez pas. Je suis Riffard. » Et les Italiens répondent encore à l'appel : Curzio Malaparte[13] : « Comment t'appelles-tu? – Je suis Calusia, m'cap'taine »; et Tomasi di Lampedusa[14] : « Je suis Bettina, la gouvernante ». Enfin, un auteur français[15] : « [l'auteur] comprenait mal que la plupart des adultes osent ainsi se présenter : *Je suis Monsieur Verges* ». Au moins deux dictionnaires bilingues, le Harrap's et le Larousse, l'enregistrent : « Je suis Éliane », « je suis Bill ».

J'ai écrit au début que je pouvais, en toute impunité, vous demander *Quel est votre nom?* Mais si je me fie aux dictionnaires, je devrais me méfier de cette question tout autant que de sa réponse « québécoise ». C'est en vain que vous la chercheriez dans le Robert, le Larousse, le Littré, etc. J'ai d'ailleurs déjà entendu ce tour condamné. Et sur Internet, j'ai trouvé récemment un article d'une importante personnalité de la francophonie (commandeur de la Légion d'honneur, entre autres), Jean-Marc Léger, qui déplore l'anglicisation du Québec : « De même, on ne dit plus : *Comment vous appelez-vous?* mais : *Quel est votre nom?* (what's your name?). »

Et pourtant, on trouve cette expression dans quelques dictionnaires : le *Trésor de la langue française* cite Casimir Delavigne (1824) et Mauriac (1938); le Hachette-Oxford, le Larousse bilingue et le Harrap's la donnent aussi. Et c'est la question qui se pose normalement d'après Béguin et les *Clefs du français pratique*. Alors, comment en est-on arrivé à soupçonner ce tour d'être un calque? Il suffit, comme on le voit, que le français ressemble de trop près à l'anglais. À l'époque, Victor Barbeau pouvait toujours invoquer le silence des dictionnaires, mais aujourd'hui, Jean-Marc Léger n'a plus cette excuse. Et nous non plus…

Je termine avec un mot sur deux traductions de *La nuit des rois* de Shakespeare. Dans celle de la romancière acadienne Antonine Maillet (Leméac, 1993), « My name is Mary, sir » est traduit comme vous le feriez : « Je m'appelle Maria, monsieur ». Mais que trouve-t-on dans celle de celui qu'on qualifie de « traducteur le plus respecté de sa génération », Pierre Leyris? Ceci : « Mon nom est Marie, monsieur » (GF-Flammarion, 1994)… Leyris n'a manifestement pas lu Barbeau, Colpron, Chouinard ou les autres. ■

Notes

1 *Le français du Canada*, 1970.

2 Gilles Colpron, *Les anglicismes au Québec*, Beauchemin, 1982.

3 *1300 pièges du français parlé et écrit*, Libre Expression, 2001.

4 *Dictionnaire québécois-français*, Guérin.

5 *Nos anglicismes*, Éditions de l'Homme.

6 *Le grand glossaire des anglicismes du Québec*, Tripytque.

7 *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, Gallimard, 1948 (traduit par Jeanne Modigliani).

8 *Conversation en Sicile*, Gallimard, 1948 (traduit par Michel Arnaud).

9 *La mer couleur de vin*, Gallimard, 1977 (traduit par Jacques de Pressac).

10 *La rage et l'orgueil*, Plon, 2002 (traduit par Victor France).

11 *Problèmes de langage au Québec et ailleurs*, L'Aurore, 1978.

12 *La vie orageuse de Clemenceau*, Albin Michel, 1938.

13 *Le soleil est aveugle*, Denoël, 1958 (traduit par Georges Piroué).

14 *Le professeur et la sirène*, Seuil, 1961 (traduit par Louis Bonalumi).

15 Pierre Sansot, *Bains d'enfance*, Payot, 2003.

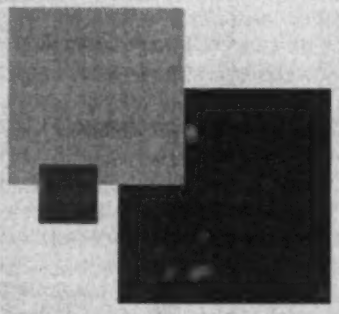

El Rincón Español

Frances Lourdes Urdininea

WeBiText, herramienta idónea para explotar una lengua pivote

El presente artículo es un complemento a la reseña sobre **WeBiText** que apareció publicada en el número anterior*.

WeBiText es un *programa de concordancias*** que permite encontrar y visualizar – en un *corpus* predeterminado y bilingüe de publicación en línea – una palabra, frase, oración, párrafo o página en una lengua de partida y su equivalente en una lengua de llegada. WeBiText establece esa concordancia en segundos, ahorrando engorrosas búsquedas manuales a traductores, terminólogos, estudiantes y público en general. Esta práctica herramienta es fruto de un acuerdo de colaboración suscrito entre el Instituto de Tecnología de la Información del Consejo Nacional de Investigaciones de Canadá y la Oficina de Traducciones del Gobierno de Canadá.

WeBiText está disponible gratuitamente en:
http://www.webitext.com/bin/webitext.cgi

El banco terminológico y el *corpus* del Gobierno de Canadá

En el proceso de traducción es necesario resolver dos cuestiones fundamentales: la terminología (encontrar equivalentes adecuados en la lengua de llegada) y la sintaxis (determinar qué estructura permitirá expresar con claridad, en la lengua de llegada, el concepto contenido en el texto original).

En Canadá, los traductores que trabajan en la combinación inglés-francés (las dos lenguas oficiales del país) disponen de dos fuentes para solucionar ambas cuestiones.

La primera es *TERMIUM Plus*®, el banco de datos terminológicos y lingüísticos del Gobierno de Canadá. Sus casi 4 millones de fichas terminológicas incluyen cerca de 160.000 fichas trilingües (inglés, francés, español).

La segunda fuente es el vasto *corpus* **(gc.ca)** que el Gobierno de Canadá publica en línea en sus dos lenguas oficiales: más de 100 millones de páginas pueden ser visualizadas en una u otra de las lenguas oficiales con un simple *clic* de "ratón". Cabe destacar que la función de pasar de una página a su equivalente en la otra lengua oficial, que tan corriente parece en Canadá, en realidad no es nada común. En efecto, los sitios web de organismos tan importantes como la Organización de los Estados Americanos o la Organización Mundial de la Salud – e incluso un sitio web canadiense como el sitio del Gobierno de la Provincia de Ontario – carecen de esa función de correspondencia automatizada que se requiere para que se los pueda explotar como un *corpus* bilingüe o multilingüe en línea utilizando un programa de concordancia como WeBiText.

En el contexto canadiense, el traductor al español encuentra en *TERMIUM Plus*® una amplia gama de términos oficiales en español (leyes, nombres de ministerios, términos científicos y demás). Sin embargo, una rica fuente a su disposición es el *corpus* que el Gobierno de Canadá publica en francés, como se ilustra a continuación.

Explotación del francés como lengua pivote para traducir al español

En el contexto canadiense, utilizar la versión oficial francesa de un documento inglés (para traducir del inglés al español) ofrece una doble ventaja: se puede aprovechar no sólo la terminología del documento francés sino también su sintaxis.

En efecto, como los traductores del sector canadiense de lenguas oficiales se especializan en determinados ministerios o entidades federales, sus soluciones de traducción reflejan un profundo conocimiento del tema, una terminología normalizada y un acceso relativamente directo a los autores de los documentos. La versión oficial de los documentos gubernamentales canadienses es de gran calidad en ambas lenguas oficiales y ésa es una gran ventaja para el traductor capaz de servirse de ambas versiones oficiales para traducir a una tercera lengua.

Como se ve en los ejemplos a continuación, el traductor al español puede consultar con gran provecho la versión francesa oficial de un documento publicado en el *corpus* **gc.ca**

---

* WeBiText to the rescue/WeBiText à la rescousse, *Language Update/L'Actualité langagière*, Vol. 7/3, septiembre de 2010.

** En inglés "concordancer" o "concordance tool"; en francés, "concordancier".

VERSIÓN EN FRANCÉS	Des jeux de coulisses accélèrent l'examen en comité du projet de loi sur le commerce avec la Colombie
Efecto del francés como pivote	*Evita la traducción literal de este encabezado de periódico*
EQUIVALENTE ESPAÑOL Maniobras aceleran examen en comisión de proyecto de ley sobre comercio con Colombia	

VERSIÓN EN FRANCÉS	Services d'information sur les casiers judiciaires canadiens
Efecto del francés como pivote	*Especifica el tipo de servicios prestados por la entidad*
EQUIVALENTE ESPAÑOL Servicios de Información sobre Expedientes Judiciales Canadienses	

VERSIÓN EN FRANCÉS	bleuets sauvages et bleuets de culture
Efecto del francés como pivote	*Establece dos categorías indicando la principal diferencia económica*
EQUIVALENTE ESPAÑOL arándanos silvestres y arándanos cultivados	

La celeridad de WeBiText, ventaja suprema

Aunque utilizar el francés como lengua pivote es una técnica generalizada para encontrar soluciones de traducción en español (y, por supuesto, en las demás lenguas que domine el traductor), la ventaja con WeBiText es que automatiza el proceso de manera tan óptima que esta técnica se puede convertir en una vía favorita para encontrar soluciones de traducción.

Segunda ventaja de WeBiText: sólo resultados pertinentes

La otra gran ventaja de utilizar WeBiText (en vez de hacer búsquedas manuales con un motor como Google) es que el equipo de investigadores del Instituto de Tecnología de la Información que mantiene esta herramienta preselecciona los sitios web que se van agregando al menú de *corpora* en los que WeBiText buscará pares equivalentes. En otras palabras, cuando el usuario selecciona en WeBiText una combinación de lenguas, el menú de WeBiText automáticamente le muestra sólo aquellos sitios web que ya fueron preseleccionados *porque permiten la consulta directa de dos versiones lingüísticas de un mismo documento.* El resultado final es que – a diferencia de los resultados con un motor de búsqueda común – todos los resultados que arroja WeBiText son pertinentes. ¡Y eso acorta aún más el tiempo de búsqueda de soluciones!

En conclusión, creemos que, por su notable calidad y volumen, el *corpus* **gc.ca** (y otros sitios web preseleccionados) pueden ser explotados con gran ventaja por quienes traducen al español utilizando el francés como lengua pivote. Gracias a WeBiText, esta técnica es ahora más sencilla y veloz que nunca. ■

Et ce : est-ce bien *cela*?

Jean-Claude Gémar

On fait parfois suivre *et ce* de la virgule, ainsi que le recommandent, entre autres, l'Office québécois de la langue française* et certains auteurs**.

Or, dans la plupart des cas, *et ce* n'introduit pas une rupture dans l'énoncé appelant une pause, mais marque au contraire une continuité dans le discours, relie ce qui précède et ce qui suit, *et ce(la)* dans un même souffle. Lorsque l'expression remplit cette fonction, elle n'est pas suivie automatiquement d'une virgule, ce que confirment à la fois des ouvrages de grammaire, de linguistique ou de rédaction d'auteurs réputés, et l'usage suivi par de grands écrivains.

Attestée depuis le XIII^e siècle, cette expression « s'emploie comme complément dans certains tours anciens et littéraires : *ce faisant, ce disant, pour ce faire, et ce* (rappelant ce qui vient d'être dit)[1] ». Elle a été supplantée dans l'usage écrit par le tour plus familier *et cela* et désigne ce dont il est question, renvoyant ainsi à ce qui précède ou à la situation[2].

Ce est soit un adjectif, soit un pronom démonstratif, mais c'est dans cette dernière fonction qu'il est le plus souvent employé dans l'usage contemporain. Il appartient à la langue littéraire ou soignée[3] et a été remplacé dans la plupart de ses emplois par *cela*, *ça* et parfois par *ceci*[4].

Le grand grammairien Grevisse, dans la 11^e édition de son *Bon usage*[5], reprend un exemple du dictionnaire de l'Académie française :

> *Je lui ai dit de faire telle et telle chose, et ce pour le persuader de...*

Par cet exemple, on voit que *et ce* à la fois résume ce qui précède et introduit ce qui va suivre, mais d'un même souffle, sans marquer une pause qui serait incongrue devant la préposition *pour* lorsqu'elle traduit une intention, exprime un but, comme ici : persuader.

André Goosse, continuateur de l'œuvre de Grevisse, cite l'article 60 de la Constitution belge[6] :

> *Il pourra être relevé de cette déchéance par le Roi ou par ceux qui, à son défaut, exercent ses pouvoirs dans les cas prévus par la Constitution, et ce moyennant l'assentiment des deux Chambres.*

Jean Girodet, auteur du *Dictionnaire du bon français*[7], place l'expression *et ce* avec *sur ce* (suivie parfois de la virgule parce qu'elle conclut; on marque alors la pause), *ce néanmoins* et *ce nonobstant*, qui sont parfois, mais non absolument, suivies de la virgule. Les exemples qu'il propose montrent *et ce* non suivie d'une virgule :

> *Il fut l'objet d'un blâme général, et ce pour avoir manqué à la coutume* [= et cela].

> *Vous me retrouverez, dit-il, et sur ce il claqua la porte* [= sur ces mots, en achevant de prononcer ces mots].

Chez Hanse, autre linguiste-grammairien réputé, on trouve, là encore, cet exemple sans virgule :

> *On dit : Il a déclaré, et cela* [ou *et ce*] *devant témoins*[8].

Chez Gaston Mauger, on trouve cet exemple « où *ce* est *représentant* » :

> *Il refuse de m'aider, et ce* [= et cela] *après m'avoir fait les plus belles promesses*[9].

Un dernier exemple, emprunté à Patrick Charaudeau, linguiste spécialisé en analyse du discours, montre un emploi de *ce* qui « pourra produire un effet communicatif de plus ou moins grande *affectation* » :

> *Il m'a annoncé ma nomination, et ce sans la moindre félicitation*[10].

Dans la presse contemporaine et sous les meilleures plumes, l'expression *et ce* n'est généralement pas suivie non plus d'une virgule. Parmi de nombreux exemples, en voici un relevé chez Luc Ferry, ancien ministre de l'Éducation nationale de France, philosophe, auteur et journaliste :

> *Dans cette perspective, l'épouvantail de la décroissance n'est pas la solution, et ce pour une raison que personne* [...] *ne peut sérieusement contester* [...][11]

---

* « Bien que l'usage soit flottant, on trouve plus généralement *et ce* et *et cela* placés entre deux virgules. Ex. : Nos tarifs seront augmentés, *et ce*, dès le mois prochain. » *Banque de dépannage linguistique*, à http://66.46.185.79/bdl/gabarit_bdl.asp?id=1505.

** Par exemple http://portail.virtuel.collegebdeb.qc.ca/services/etudiants/salf/theorie/virgule.html.

Cela dit, la virgule s'impose toutefois lorsqu'une incise vient rompre la continuité du discours, comme dans cet exemple de Goosse, qui cite une phrase de Bazin relevée dans son roman *Vipère au poing* :

> *Il nous fallait utiliser les water-closets de la tourelle de droite, contigus à la chambre des maîtres. Et ce, en pleine nuit, à la lueur d'une lampe Pigeon*[12].

Avec *et cela*, expression jumelle de *et ce*, mais plus familière, les exemples abondent. Goosse, par exemple, cite le *Voyage au bout de la nuit* de Céline :

> *Nous reprîmes, sur son ordre, cette fameuse lecture et cela dans des conditions morales tout à fait inquiétantes*[13].

Ce dernier exemple nous montre comment un grand écrivain exprime, dans le discours, la continuité d'une pensée à l'œuvre sans rompre le lien logique qui unit les parties de la phrase entre elles.

Aussi serait-il prudent de vérifier des dires affirmant de façon parfois péremptoire – et, hélas, porteuse de sanctions dans des examens portant sur la ponctuation française – que telle serait la « règle », alors même qu'elle est fondée sur des prémisses pour le moins suspectes. Ce qui irait à contre-courant d'une tendance qui fait la part de moins en moins belle à la virgule dans l'usage contemporain – qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite.

Or, comme le pensait Léon-Paul Fargue, « [l]'art est une question de virgules »! ■

Notes

1 *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse, 1971, t. 1, p. 636.
2 *Le bon usage*, 12e éd. refondue, Paris–Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991, par. 675, p. 1071.
3 *Ibidem*, par. 676, p. 1073.
4 *Ibidem*, par. 671 *d*), p. 1063.
5 Paris–Gembloux, Duculot, 1980, par. 1165, p. 591 (préfacée par Paul Robert).
6 *Le bon usage*, 12e éd. refondue, Paris–Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991, p. 1075.
7 Paris, Bordas, 1981, p. 144.
8 *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, 3e éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1994, p. 197.
9 *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris, Librairie Hachette, 1968, par. 294, p. 127.
10 *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 233.
11 *Le Figaro*, jeudi 25 février 2010, p. 15.
12 *Le bon usage*, 12e éd. refondue, Paris–Louvain-la-Neuve, Duculot, 1991, par. 259, p. 398.
13 *Ibidem*, par. 671, p. 1063.

La petite histoire d'une expression

Fanny Vittecoq ■

Faire ou *ne pas faire long feu*?

Faire long feu et *ne pas faire long feu* sont deux expressions distinctes aux origines bien différentes. Et, pour mettre de l'huile sur le feu, la forme affirmative peut évoquer une idée négative!

L'expression *faire long feu* s'employait autrefois pour parler d'une arme à feu dont le coup n'était pas parti en raison de la combustion trop lente de l'amorce : *La poudre étant mouillée, son fusil fit long feu. Le coup a fait long feu.* Aujourd'hui, elle est utilisée au sens figuré et exprime soit l'idée de longue durée, soit celle d'échec : *L'histoire a fait long feu dans la famille* (a duré longtemps). *Cette enquête fait long feu* (traîne en longueur). *L'expédition a fait long feu* (a échoué, n'a pas abouti). *Ta blague a fait long feu* (n'a pas produit l'effet attendu).

La forme négative *ne pas faire long feu*, quant à elle, repose sur une autre métaphore, soit celle d'une flamme qui s'éteint rapidement. Elle n'existe plus que dans le sens figuré de « être de courte durée », « ne pas durer longtemps », « ne pas réussir à tenir longtemps » : *Son projet n'a pas fait long feu. Il ne fera pas long feu dans ce poste.*

Finalement, les deux tournures s'opposent quand elles indiquent la durée : *son entreprise a fait long feu* (a duré longtemps) est le contraire de *son entreprise n'a pas fait long feu* (n'a pas duré longtemps). Ce n'est toutefois pas le cas lorsque *faire long feu* exprime l'échec… d'où le paradoxe de la phrase *Son entreprise n'a pas fait long feu, c'est donc qu'elle a fait long feu.*

Mais pour la plupart des Canadiens, qui n'utilisent que l'expression *ne pas faire long feu*, toute cette histoire pourrait bien n'être qu'un pétard mouillé… ■

Translators and ad hoc terminology research in the 21st century

Les traducteurs et la recherche terminologique ponctuelle au 21e siècle

Kim Lacroix

Traduction : Joanie Ashby

When I started the M.A. in translation program at the University of Ottawa, I was already working in the field of translation and, like many other new translators, had quickly become aware of the differences between what is taught in school and what is practised in "real life." What? You mean I don't have a whole week to translate these 300 words? Unsurprisingly, that luxury just doesn't exist in a production environment.

I have always been interested in specialized languages. So I wondered, what do experienced translators and terminologists do when they come across a specialized term and need to find its equivalent? How do they carry out their terminology research? Do they do it the same way that we learned in school? Where do they look? I also wanted to know if these two groups used the tools available on the market today (term extractors, comparable and parallel corpora, and concordancers, to name just a few), or if there were other tricks I didn't know about. Which tools and which sources do they actually use?

In order to answer these questions, I decided to carry out a short survey* under the supervision of Dr. Aline Francœur. The type of terminology research that interested me the most was *ad hoc term research* (and more specifically ***bilingual ad hoc term research***), and so this survey dealt only with this type of research rather than *thematic research*.**

What is ad hoc term research?

It is arguably the most common type of terminology research: its purpose is to fulfill a particular, sometimes one-time need (hence *ad hoc*). An ad hoc term search answers a specific (often urgent!) question like "What does the term *bandwidth* mean?" or "How do you say *skydiver* in French?" According to Célestin, Godbout and Vachon-L'Heureux, who co-wrote the *Méthodologie de la recherche terminologique ponctuelle*, "In a way, anyone who has ever tried to define a word, to find the word to describe a certain concept, or to look for the equivalent of a term in another language has already carried out ad hoc term research."[1] So bilingual ad hoc term research is the search for the equivalent of a term in another language.

Lorsque j'ai entrepris ma maîtrise ès arts en traduction à l'Université d'Ottawa, je travaillais déjà dans le domaine. Comme bon nombre de nouveaux traducteurs, j'avais rapidement constaté les différences entre ce qu'on enseigne à l'université et le monde du travail. « Ne me dites pas que je n'ai pas une semaine pour traduire ces 300 mots! » Évidemment, on n'a pas ce luxe dans la vraie vie.

Comme les langues de spécialité m'ont toujours intéressée, je me suis demandé ce que font les traducteurs et les terminologues chevronnés lorsqu'ils doivent trouver l'équivalent d'un terme spécialisé. Comment mènent-ils leurs recherches terminologiques? Emploient-ils la méthode qu'ils ont apprise à l'université? Quelles sources consultent-ils? Je me suis également demandé si ces deux groupes utilisaient les outils offerts sur le marché (extracteurs de termes, corpus comparables et parallèles, concordanciers, etc.) ou d'autres outils qui m'étaient inconnus. Je voulais savoir à quels outils et à quelles sources ils avaient réellement recours.

Pour trouver réponse à ces questions, j'ai décidé de mener un court sondage* sous la supervision d'Aline Francœur, Ph. D. J'étais tout particulièrement intéressée par la *recherche terminologique ponctuelle* (plus précisément la *recherche terminologique ponctuelle* ***bilingue***). Par conséquent, le sondage a ciblé ce type de recherche, et non pas la *recherche thématique*.**

Qu'est-ce qu'une recherche terminologique ponctuelle?

Ce type de recherche, sans doute le plus commun, vise à répondre à un besoin précis et parfois unique (donc *ponctuel*). Une recherche ponctuelle répond à une question précise (souvent urgente), par exemple : « Que signifie *bande passante*? » ou « Quel est l'équivalent anglais de *parachutiste*? ». Selon Célestin, Godbout et Vachon-L'Heureux, qui ont coécrit *Méthodologie de la recherche terminologique ponctuelle*, « [...] quiconque [...] a fait un jour l'effort de vérifier le sens d'un mot, de chercher le terme correspondant à une notion ou d'essayer de découvrir l'équivalent d'un terme étranger dans sa langue, a déjà en quelque sorte effectué une recherche terminologique ponctuelle[1] ». Donc, la recherche terminologique ponctuelle bilingue est la recherche de l'équivalent d'un terme dans une autre langue.

* This survey was carried out in the spring of 2009.

** Thematic research deals with an entire set or subset of terms used in a particular subject field.

* Le sondage a été mené au printemps 2009.

** La recherche thématique porte sur un ensemble ou un sous-ensemble complet de termes utilisés dans un domaine particulier.

How is ad hoc term research carried out?

The first step, of course, is to make sure the search hasn't already been done: check terminology databases, bilingual dictionaries and lexicons. If the term is not found, you need to carry out what I call a "true" bilingual term search. Most terminology textbooks* agree that to find a term equivalent, you should follow these steps:

(1) determine the source term's subject field

(2) define the source term

(3) use the context and definitions of the term to pinpoint its characteristics and find keywords pertaining to it

(4) use these characteristics or keywords to try to find a matching term in subject-field-specific target language documentation. For example, if I am searching for the equivalent of the term *glisseur* in the subject field of skydiving equipment, I could use keywords found in my context, and easily translated into English, such as "skydiving equipment," "parachute," "canopy," "fabric," "square," "grommets," etc.**

According to terminology theory, "target language documentation" should not include translated texts, since these do not represent "natural" language. However, as shown in the survey data, translated texts *are* used in ad hoc term research carried out in practice.

Why is ad hoc terminology research important?

Even general texts can contain jargon (specialized vocabulary and terms related to a specific subject field). Terminology research is more than just looking up a term in a bilingual dictionary or database to find an equivalent. It requires in-depth analysis of systems and concepts, as well as excellent knowledge of word-formation principles and language rules. It is important to be acutely aware of what subject field the term is used in before simply looking it up in a dictionary or terminology database. To take a common example, the word *survey* has a different meaning (and should be translated differently) depending on whether it is used in the field of statistics (*enquête* or *sondage*) or geology (*arpentage*). This may seem straightforward enough, but sometimes the context doesn't make the subject field all that clear!

* Pavel and Nolet, Dubuc, Rondeau, Cabré, Célestin et al., L'Homme. See references for complete list.

** A *slider* (*glisseur*) is a square piece of fabric that slides down a modern parachute's lines as the parachute is deployed, keeping it from expanding too quickly.

Comment la recherche terminologique ponctuelle est-elle menée?

D'abord il faut vérifier si la recherche n'a pas déjà été effectuée. Il s'agit de consulter les bases de données terminologiques, les dictionnaires bilingues et les lexiques. Si le terme ne s'y trouve pas, il faut alors effectuer une « vraie » recherche terminologique bilingue. Selon la plupart des manuels de terminologie*, les étapes à suivre pour trouver un équivalent sont les suivantes :

1) Déterminer le domaine du terme de départ.

2) Définir le terme de départ.

3) À l'aide du contexte et des définitions du terme, déterminer ses caractéristiques et trouver des mots-clés connexes.

4) À l'aide des caractéristiques ou des mots-clés, chercher un équivalent dans des documents sur le domaine du terme de départ, mais écrits dans la langue du terme d'arrivée. Par exemple, pour trouver l'équivalent du terme *slider* dans le domaine de l'équipement de parachutisme, on pourrait utiliser les mots-clés se trouvant dans le contexte et se traduisant facilement en français, comme « équipement de parachutisme », « parachute », « aile », « voilure », « tissu », « œillet », etc.**

Selon la théorie de la terminologie, la « documentation en langue cible » ne devrait pas comprendre des traductions, car celles-ci ne sont pas rédigées dans un langage « naturel ». Cependant, les résultats du sondage montrent que les langagiers *utilisent* des textes traduits dans le cadre de leurs recherches terminologiques ponctuelles.

Pourquoi la recherche terminologique ponctuelle est-elle importante?

Même les textes généraux peuvent comprendre du jargon, c'est-à-dire un vocabulaire spécialisé propre à un domaine particulier. Une recherche terminologique ne consiste pas uniquement à chercher un terme dans un dictionnaire bilingue ou une base de données afin de trouver son équivalent. Elle demande une analyse approfondie des systèmes et des concepts ainsi qu'une très bonne connaissance des règles linguistiques et des modes de formation des mots. Il est important de bien cerner le domaine du terme avant de le chercher dans un dictionnaire ou une base de données terminologiques. Par exemple, le terme anglais *survey* a différents sens (et divers équivalents) selon le domaine. En effet, il se traduit par *enquête* ou *sondage* en statistique et par *arpentage* en géomatique. Facile de déterminer le domaine d'un terme? Pas toujours, car le contexte peut compliquer les choses!

* Pavel et Nolet, Dubuc, Rondeau, Cabré, Célestin et coll., L'Homme. Voir la liste des références.

** Un *glisseur* (*slider*) est une pièce de tissu carrée qui glisse vers le bas lorsque le parachute est déployé afin d'éviter que l'ouverture du parachute soit trop brusque.

The survey data

Unfortunately, I had to limit the scope of my survey because it was carried out in the context of an M.A. degree. Owing to time constraints, I wasn't able to do two different surveys, one for Anglophones and one for Francophones. Since I had to choose, I decided to survey only translators working from English to French and terminologists working mainly in French (with the option of repeating the survey at a later date for translators working in the other direction or with other language pairs). The survey was carried out in French.

My pool of survey respondents included 93 translators and 18 terminologists. However, only 67 of these translators and 8 of the terminologists answered all of the questions in the survey. As my group of terminologists is not large enough to be representative, I will be examining only the translators' responses in this article.

Most of my translators had between 2 and 10 years of experience – 54.8% of them, in fact. Another 28.2% had between 20 and 30 years of experience, and the rest fell somewhere in between. Not surprisingly, 62.1% of the translators worked in the public sector, whereas the rest worked for private translation firms (15.1%), as freelancers (13.6%), or for businesses in the private sector (9.2%).

This survey was divided into three parts. In the first part, I asked the respondents to give information about themselves: their education, where they had worked and their years of experience. In the second part, which consisted of three open-ended questions, I asked respondents to (a) describe a typical ad hoc term search; (b) name the three categories of tools that were most useful to them; and (c) name the three specific tools that they found most useful in ad hoc terminology research. Finally, in the third part, I asked a series of questions on the frequency of consultation of specific sources. These questions were all in the form of "How often do you consult 'x' source when carrying out an ad hoc bilingual term search?" The answer choices were "Always," "Almost always," "Pretty frequently," "Rarely" and "Never."

Résultats du sondage

Malheureusement, j'ai dû restreindre la portée de mon sondage puisqu'il a été réalisé dans le contexte de mes études de maîtrise. Comme j'étais limitée dans le temps, je n'ai pas pu faire deux sondages, un destiné aux francophones et l'autre, aux anglophones. J'ai donc décidé de sonder uniquement les traducteurs traduisant de l'anglais vers le français ainsi que les terminologues travaillant principalement en français (avec la possibilité de sonder ultérieurement des traducteurs travaillant dans d'autres combinaisons linguistiques). Le sondage a été réalisé en français.

J'ai sondé 93 traducteurs et 18 terminologues. Cependant, seulement 67 traducteurs et 8 terminologues ont répondu à l'ensemble des questions. Comme le nombre de terminologues sondés n'est pas suffisant pour constituer un échantillon représentatif, seules les réponses des traducteurs sont examinées dans le présent article.

La plupart des traducteurs sondés, 54,8 % pour être exact, comptaient de 2 à 10 années d'expérience, tandis que 28,2 % d'entre eux en comptaient de 20 à 30. L'expérience des autres traducteurs se situait entre ces deux fourchettes. Fait non étonnant, 62,1 % des traducteurs travaillaient à la fonction publique. Les autres traducteurs travaillaient dans des cabinets de traduction privés (15,1 %), à la pige (13,6 %) ou pour des entreprises du secteur privé (9,2 %).

Le sondage était divisé en trois parties. La première visait à recueillir des renseignements sur les répondants : scolarité et antécédents professionnels. Dans la deuxième, qui comprenait trois questions ouvertes, je demandais aux répondants de a) décrire une recherche terminologique ponctuelle type; b) nommer les trois catégories d'outils qui, selon eux, sont les plus utiles; c) nommer les trois outils les plus utiles, selon eux, dans une recherche terminologique ponctuelle. Enfin, la troisième partie renfermait une série de questions sur la fréquence de consultation de sources précises. Les questions étaient formulées comme suit : « À quelle fréquence consultez-vous la source "x" lorsque vous menez une recherche terminologique ponctuelle bilingue? » Les réponses proposées étaient : « Toujours », « Presque toujours », « Assez souvent », « Rarement » et « Jamais ».

In the second part of the survey, the categories of tools mentioned most often were (unsurprisingly) terminology databases, general dictionaries and the Internet. Now, when someone tells me they "found it on the Internet," I'm skeptical. Of course, there are many valuable sources of information on the Internet – but it's a matter of using your judgment. (Not that any professional wouldn't double-check a term found on an authorless, dateless website...especially if it's written entirely in Comic Sans on a pink background!)

These are the results from the third part of the survey:

SOURCE	FREQUENCY OF CONSULTATION		
General French-language dictionaries	**47.7%**	44.2%	8.1%
Translated texts (online)	26.8%	**55.8%**	17.5%
Translated texts (electronic)	25.6%	**45.3%**	29.1%
Specialized dictionaries	17.5%	**47.7%**	34.9%
Legal texts (laws, contracts)	16.3%	39.5%	**44.2%**
Specialized texts	15.2%	34.9%	**50.0%**
General bilingual dictionaries	9.1%	**46.6%**	44.3%
Colleagues	7.0%	**65.1%**	27.9%
General English-language dictionaries	7.0%	24.4%	**68.6%**
Clients	5.9%	44.7%	**49.4%**
Wikipedia	4.7%	41.9%	**53.5%**
Technical standards	4.7%	18.6%	**76.8%**
Target-language subject-field experts	2.4%	31.0%	**66.7%**
General encyclopedias	2.3%	9.3%	**88.3%**
Article databases	1.2%	16.5%	**82.3%**
Source-language subject-field experts	0.0%	27.4%	**72.6%**

Some of the sources where translators would, according to the textbooks, most likely find reliable equivalents ("target-language documentation in the subject field": article databases, technical standards, etc.) seem to be some of the sources that are least frequently consulted. Of course, technical standards and legal texts are only helpful if they exist in your subject field.

Dans la deuxième partie, les bases de données terminologiques, les dictionnaires généraux et Internet figurent, sans surprise, parmi les catégories d'outils nommées le plus souvent. Cependant, j'ai des réserves quand quelqu'un me dit : « Je l'ai trouvé sur Internet. » Bien sûr, Internet regorge de sources d'information très utiles, mais il faut s'en servir avec discernement. (Tout professionnel vérifierait la pertinence d'un terme trouvé sur un site Web dont l'auteur et la date de création sont inconnus, surtout si ce site est écrit entièrement en Comic Sans sur fond rose!)

Voici les résultats de la troisième partie du sondage :

SOURCE	FRÉQUENCE DE CONSULTATION		
Dictionnaires généraux de langue française	**47,7 %**	44,2 %	8,1 %
Textes traduits (en ligne)	26,8 %	**55,8 %**	17,5 %
Textes traduits (version électronique)	25,6 %	**45,3 %**	29,1 %
Dictionnaires spécialisés	17,5 %	**47,7 %**	34,9 %
Textes juridiques (lois, contrats)	16,3 %	39,5 %	**44,2 %**
Textes spécialisés	15,2 %	34,9 %	**50,0 %**
Dictionnaires généraux bilingues	9,1 %	**46,6 %**	44,3 %
Collègues	7,0 %	**65,1 %**	27,9 %
Dictionnaires généraux de langue anglaise	7,0 %	24,4 %	**68,6 %**
Clients	5,9 %	44,7 %	**49,4 %**
Wikipédia	4,7 %	41,9 %	**53,5 %**
Normes techniques	4,7 %	18,6 %	**76,8 %**
Experts en la matière (langue cible)	2,4 %	31,0 %	**66,7 %**
Encyclopédies générales	2,3 %	9,3 %	**88,3 %**
Bases de périodiques	1,2 %	16,5 %	**82,3 %**
Experts en la matière (langue source)	0,0 %	27,4 %	**72,6 %**

Certaines des sources dans lesquelles les traducteurs auraient, selon les manuels de terminologie, le plus de chances de trouver des équivalents fiables (documentation sur le même domaine dans la langue cible : bases de périodiques, normes techniques, etc.) semblent être les sources les moins consultées. Bien sûr, les normes techniques et les textes juridiques ne sont utiles que s'ils existent dans le domaine de recherche.

The sources that, in theory, aren't as reliable for terminology research (translated texts) seem to be some of the most frequently consulted. The easiest way to find an equivalent *can* sometimes be to pair up a source text and its translation. It's true that working translators don't have a lot of time to spend reading target-language documentation and looking for the terms matching source-language concepts. But there is a faster way that *may* be more reliable than recycling another translator's term. Searching for knowledge patterns (in addition to simple keywords) in monolingual, subject-specific corpora might be helpful.

What is a knowledge pattern?

A knowledge pattern is "a linguistic pattern which is repetitive and expresses domain knowledge about the terms."[2] Examples include:

- "* is a *"
- "* is made of *"
- "* is defined as *"
- "* consists of *"
- "* such as *"
- "* is another *"
- "* is a kind of *"

Using corpora and knowledge patterns for ad hoc term research is not a new idea, but I am reiterating it here because I believe it could really help those translators who aren't using these tools. As Dr. Lynne Bowker explains in a 1998 article,[3] the advantages of consulting an electronic corpus of texts include ease of use (easier than reading through complete texts looking for keywords!), consulting speed, the fact that the texts may well be more up-to-date than dictionaries and the fact that today's technology enables us to create and store corpora that are bigger and more complete than many other resources, simply because of their sheer size. Specially designed corpora may be more useful than Google (yes, Google!) because they eliminate almost all of the "noise" associated with unreliable texts or web pages, or texts in unrelated subject fields. Less search time is wasted in evaluating the quality of the sources.

Les sources qui, en théorie, sont moins fiables pour la recherche terminologique (textes traduits) semblent être les plus consultées. La façon la plus facile de trouver un équivalent consiste *parfois* à associer un texte en langue source avec sa traduction. De plus, les traducteurs disposent de peu de temps pour lire de la documentation en langue cible afin de trouver un équivalent en langue source. Mais une façon plus rapide et *peut-être* plus fiable que de recycler le terme trouvé par un autre traducteur consiste à chercher des patrons de connaissances (en plus de simples mots-clés) dans des corpus unilingues portant sur le domaine du terme faisant l'objet de la recherche.

Qu'est-ce qu'un patron de connaissances?

Un patron de connaissances est un patron lexical qui est répétitif et transmet des renseignements propres au domaine sur le terme[2]. Voici des exemples :

- « * est un * »
- « * est fait de * »
- « * se définit comme * »
- « * consiste en * »
- « * tel que * »
- « * est un autre * »
- « * est un type de * »

L'utilisation de corpus et de patrons de connaissances n'est pas nouveau en terminologie. J'en traite cependant ici, car cette méthode pourrait vraiment aider les traducteurs. Comme Lynne Bowker, Ph. D., l'a signalé dans un article[3] paru en 1998, les avantages de la consultation d'un corpus de textes électroniques comprennent la facilité d'utilisation (on n'a pas à lire tout le texte à la recherche de mots-clés), la rapidité de consultation, l'actualité des textes comparativement aux dictionnaires et le fait que la technologie actuelle nous permet de créer et de stocker des corpus plus volumineux et plus riches que bon nombre d'autres ressources, et ce, simplement en raison de leur taille. Des corpus spécialement conçus peuvent être plus utiles que Google (oui, Google!), car ils éliminent presque la totalité du « bruit », c'est-à-dire les textes ou les pages Web non fiables ou les textes non pertinents. Les corpus permettent de diminuer le temps passé à évaluer la qualité des sources.

I, personally, am far from being an expert on knowledge patterns and corpora building, but I do strongly believe in using the electronic tools that exist today to their full potential. I believe in the importance of using the correct terms in context and, accordingly, in the importance of terminology research. I think that thorough, but efficient, terminology research could mean higher-quality texts, clients that are even more satisfied and faster turnaround time. Speed, price, quality—could it be possible to overturn the conventional wisdom that would limit us to just any two of these? Might we in fact be able to achieve all three? ■

Je suis loin d'être une experte des patrons de connaissances et de la création de corpus, mais je crois fermement en l'utilisation optimale des outils électroniques actuels. De plus, je crois en l'importance d'employer le bon terme en fonction du contexte et, par conséquent, en l'importance de la recherche terminologique. Selon moi, des recherches terminologiques approfondies et efficientes pourraient accroître la qualité des textes, la rapidité de traduction et, en conséquence, la satisfaction des clients. Rapidité, prix concurrentiel et qualité – pourrait-on réfuter la croyance populaire selon laquelle on ne peut offrir que deux de ces éléments? Sommes-nous en fait en mesure d'offrir les trois? ■

References

Bowker, Lynne, and Jennifer Pearson. *Working with Specialized Language. A Practical Guide to Using Corpora.* London: Routledge, 2002.

Cabré i Castellvi, Maria Teresa. *Terminology. Theory, Methods, Applications.* Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 1999.

Dubuc, Robert. *Terminology: A Practical Approach.* Adapted by Elaine Kennedy. Brossard: Linguatech éditeur inc., 1997.

Dubuc, Robert. *Manuel pratique de terminologie.* 4th edition, Brossard: Linguatech éditeur inc., 2002.

L'Homme, Marie-Claude. *La terminologie : principes et techniques.* Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2004.

Pavel, Silvia, and Diane Nolet. *Handbook of Terminology.* 2001. (http://www.btb.termiumplus.gc.ca/didacticiel_tutorial/english/lesson1/index_e.html) [2010-08-20]

Rondeau, Guy. *Introduction à la terminologie.* 2nd edition, Chicoutimi: Gaëtan Morin éditeur, 1984.

Notes

1 My translation. Tina Célestin et al., *Méthodologie de la recherche terminologique ponctuelle : essai de définition.* Services des travaux terminologiques, Office de la langue française, 1984, p. 14.

2 Ingrid Meyer, "Extracting knowledge-rich contexts for terminography," in C. J. D. Bourigault & M.-C. L'Homme (Eds.), *Recent advances in computational terminology.* Amsterdam: John Benjamins, 2001.

3 Lynne Bowker, "Exploitation de corpus pour la recherche terminologique ponctuelle," *Terminologies nouvelles,* No. 18 (June 1998).

Références

Bowker, Lynne, et Jennifer Pearson. *Working with Specialized Language. A Practical Guide to Using Corpora,* Londres, Routledge, 2002.

Cabré i Castellvi, Maria Teresa. *Terminology. Theory, Methods, Applications,* Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 1999.

Dubuc, Robert. *Terminology: A Practical Approach,* adapté par Elaine Kennedy, Brossard, Linguatech éditeur inc., 1997.

Dubuc, Robert. *Manuel pratique de terminologie,* 4e éd., Brossard, Linguatech éditeur inc., 2002.

L'Homme, Marie-Claude. *La terminologie : principes et techniques,* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004.

Pavel, Silvia, et Diane Nolet. *Précis de terminologie,* 2001. (http://www.btb.termiumplus.gc.ca/didacticiel_tutorial/francais/lecon1/indexe_f.html) [2010-08-20]

Rondeau, Guy. *Introduction à la terminologie,* 2e éd., Chicoutimi, Gaëtan Morin éditeur, 1984.

Notes

1 Tina Célestin et coll. *Méthodologie de la recherche terminologique ponctuelle : essai de définition,* Services des travaux terminologiques, Office de la langue française, 1984, p. 14.

2 Ingrid Meyer. « Extracting knowledge-rich contexts for terminography », dans Didier Bourigault, Christian Jacquemin et Marie-Claude L'Homme (éditeurs), *Recent advances in computational terminology,* Amsterdam, John Benjamins, 2001.

3 Lynne Bowker. « Exploitation de corpus pour la recherche terminologique ponctuelle », *Terminologies nouvelles,* n° 18 (juin 1998).

Words Matter

Barbara McClintock

Translating IT metaphors is not always easy

As a result of technological advances and the flexibility of English, new words are being created at lightning speed. The *Wall Street Journal* published an article[1] in October 2009 on how English neologisms are officially translated into French—a frustratingly slow process. The author, Max Colchester, was intrigued to learn that France's Commission générale de terminologie et de néologie spent 18 months trying to agree on a French translation for *cloud computing*. Colchester learned that three organizations, including the Académie française, must vet a French equivalent for an English expression, and it must receive a government minister's seal of approval according to the rules of the Délégation générale à la langue française et aux langues de France. The terminology research results may be found on the FranceTerme website. According to the author, each of France's ministries has at least one terminology committee, and some 300 terms are officially introduced into the French language every year.[2]

Computer terms are often rooted in metaphor. The Web is like a spider's web and websites are flies caught in the Web. We don't think of them in metaphorical terms! Are there any sci-fi fans among our readers? *Cyberspace* (*cyberespace* or *monde virtuel*) is the ultimate metaphor for the imaginary world in which people and computers coexist and includes all areas of online activity.

Most translations mimic the English metaphors. For example, a computer *mouse* looks something like a real mouse: it becomes *souris* in French and *ratón* in Spanish. What about a *tablet*, which is a hot new type of mobile computer controlled by the user's finger on a touch screen? Remember the ten commandments on the two stone tablets? *Tablet* has become a generic name for the tablet-shaped device. In French, it is usually translated by *tablette graphique* or *tablette à numériser*, and in Spanish it is called *tablilla de gráficos* or *tablilla gráfica*.

You think it looks easy to create terminology? Well, it takes imagination to suggest a term and have it be accepted by the public. French IT terms have great imagery. And many were created in Quebec, such as *informatique* (*computer science*), *pirate informatique* (*hacker*), *courriel* (*email*), *pourriel* (*spam*) and *clavardage* (*chat*), to name only a few.

What does *cloud computing* mean anyway?

Cloud is a metaphor for the Internet, but when it is combined with the word *computing*, the meaning "gets bigger and fuzzier."[3] *Cloud computing*, translated by the French government as *informatique en nuage* on its FranceTerme website, originally meant all Internet-based computing where resources, software and information are shared as electricity is on the power grid.[4] It has come to mean a computer network, including all the shared resources of a particular user group. For example, many Internet and telecom companies have developed their own clouds or will soon. Since *cloud* (or *nuage*) is used in so many expressions, the French terminologists wanted to avoid choosing a translation that might refer to "in the clouds" or some other existing phrase.

Phishing and vishing

Phishing (*hameçonnage, pêche aux données personnelles*) involves the theft of sensitive personal information. Spammers who are "fishing" send emails that appear to be from legitimate companies, but instead of catching fish, they want your personal information, such as PINs and passwords. A number of websites speculate that the *ph* was inspired by a type of hacker, called a *phracker*, who combines phone phreaking (breaking into the telephone system to make free calls) with computer hacking. *Vishing* (*hameçonnage vocal*), which is short for "voice phishing," offers an added twist. In addition to scam emails, vishers send voicemails or call you on the phone to try to obtain your personal information.[5]

Spam, spammer and spim

SPAM, a trademark for luncheon meat, was first used (with another meaning) on the Monty Python show in 1970. *Spam* and *spammer* (*pourriel* and *pollu-posteur*) are metaphors related to putting unwanted email into someone's mailbox, which is similar to waiters putting unwanted SPAM into food, as originally suggested by the Monty Python skit.[6]

Instant messaging is not safe from spam—known as *spim* (*pourriel par messagerie instantanée*) in this case—a

Continued on page 36

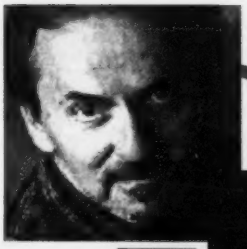

Français pratique

Jacques Desrosiers

Accord légitime

Q. Dans la phrase suivante : *Toutefois, interdire les armes de poing priverait les tireurs sur cible et les collectionneurs d'armes à feu responsables et respectueux des lois d'un sport et passe-temps légitime*, nous sommes deux réviseurs à diverger d'opinion sur la forme *un sport et passe-temps légitime*. Pourriez-vous me dire où je pourrais vérifier si cette forme est correcte ou s'il faut répéter l'article et dire : *priverait d'un sport et d'un passe-temps légitimes*. Quel est votre avis sur la question?

R. Plusieurs combinaisons possibles s'offraient au traducteur pour rendre l'anglais *a legitimate sport and hobby*. Il pouvait répéter ou non l'article *un*, et ensuite décider de mettre *légitime* au singulier ou au pluriel. Il a donc fait le double choix de ne pas répéter l'article et de laisser *légitime* au singulier. Le tour qui en résulte peut donner l'impression d'être calqué sur l'anglais.

Dans la quatorzième édition du *Bon usage* (§ 443, a), André Goosse cite ce vieil exemple de Sainte-Beuve :

> *la naïveté et malice gauloise*

tout en rangeant le tour dans la peu reluisante catégorie des archaïsmes. Il préfère le pluriel cité au § 577, *b* :

> *Dans le mal, la logique touche à la méchanceté et lâcheté suprêmes* (A. Suarès)

qu'il justifie ainsi :

> *Pour la clarté de la communication, il est préférable, chaque fois que cela est possible, d'accorder* [l'adjectif] *avec l'ensemble des noms, afin de distinguer nettement du cas où l'épithète ne doit s'appliquer qu'au dernier nom.*

Et Goosse d'illustrer le cas où le sens commande le singulier par l'exemple suivant de *L'œuvre au noir* de Marguerite Yourcenar : *Vingt-cinq ans de guerre et de paix armée*. Dans les autres cas, pour éviter toute confusion, mettons les points sur les *i*, suggérerait-il, et écrivons à la manière de Suarès : *un sport et passe-temps légitimes*.

Si l'on comprend spontanément la phrase de Yourcenar ou un tour comme *Il a acheté une maison et une voiture japonaise*, c'est bien la preuve que c'est l'esprit qui décide. Mais alors pourquoi ne pas accepter le singulier de l'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms quand la clarté du sens n'en souffre pas? On peut certes invoquer la prudence. Mais les cas où l'ambigüité est illusoire sont trop nombreux pour ériger la prudence en règle absolue.

Accorder avec son voisin immédiat un adjectif qui se rapporte à plusieurs noms consiste à faire ce qu'on appelle un « accord de proximité » ou « accord par voisinage* ». Ces accords sont aussi vieux en français que le Moyen Âge et sont loin d'être bannis de l'usage contemporain. La langue classique y recourait pour éviter les heurts désagréables du masculin et du féminin (Racine préfère écrire *ces trois jours et ces trois nuits entières*, plutôt que *nuits entiers*). Le français moderne les emploie aussi lorsque des termes sont presque synonymes (*il a démontré un courage, une énergie peu commune*). Aujourd'hui, on cite parfois l'exemple : *les vendeurs et les vendeuses compétentes*, où les deux sexes sont compétents.

De tels tours rebutent ceux qui ne peuvent tolérer la moindre équivoque dans un texte. Mais plusieurs grammairiens sont fort tolérants sur ce point. Hanse et d'autres ne trouvent rien à redire à des accords comme *une pensée et une conduite personnelle* (Mauriac), *elle aime la musique et la danse contemporaine*. La *Grammaire méthodique du français* dit simplement à ce sujet, sans plus insister : « On peut parfois n'accorder l'adjectif qu'avec le nom le plus proche : *un départ et un accident troublant*[1]. »

L'argument fondamental est que si l'adjectif se rapporte aux deux noms de façon évidente, il semble superflu de le marquer par l'orthographe. Pour éviter tout risque, cependant, deux conditions à remplir. D'abord, que ce soit de préférence des termes abstraits (seule est verte la chaise dans *une table et une chaise verte*). Ensuite qu'ils soient *presque synonymes* – non pas de parfaits synonymes, sinon on aurait affaire a un doublet redondant, mais qu'ils recouvrent une réalité unique. On raisonne de façon semblable quand on met le verbe au singulier dans des phrases comme *un homme et un chef comme vous peut jouer un tel rôle*[2].

---

* J'ai traité de la question dans « Voisinage et collisions », *L'Actualité terminologique*, vol. 33, n° 3 (2000). Voir les *Chroniques de langue*, à http://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/chroniq/index-fra.html?lang=fra&lettr=indx_autr15&page=355#zz15.

Mais le mot synonyme est élastique. Dans les ouvrages, on trouve aussi bien l'exemple *un malaise et une souffrance positive* (Baudelaire), illustration parfaite du principe, que *la joie et l'abondance répandue dans toute la campagne d'Égypte* (Fénelon), où les « synonymes » sont fort éloignés*.

Bien plus que *sport* et *passe-temps*. De sorte que s'il avait été plus prudent d'écrire : *un sport et un passe-temps légitimes*, le traducteur aurait pu se permettre l'accord de proximité classique : *un sport et un passe-temps légitime*. Il a fait un pas de plus et flirté avec l'archaïsme. Mais si l'on peut écrire *les vendeurs et les vendeuses compétentes*, il ne semble pas très scandaleux de faire sauter l'article, comme dans l'exemple de Suarès, et dire *les vendeurs et vendeuses compétentes*. Pourquoi alors s'empêcher de le faire quand les deux noms sont au singulier? Une organisation ne pourrait-elle être à la recherche d'*un gestionnaire et conseiller chevronné*?

Qu'en est-il de l'ambiguïté? L'anglais, en insérant l'adjectif entre l'article et le substantif (*a legitimate sport*), est limpide. J'avoue qu'à la première lecture du français, avant de consulter l'anglais, je me suis demandé l'espace d'un instant si *légitime* se rapportait seulement à *passe-temps* : peut-être l'auteur voulait-il évoquer un sport, et ajouter que c'était aussi un passe-temps légitime. C'est ce qui arrive quand on examine un texte à la loupe. Quand on le lit en contexte – une lettre de l'ancien ministre de la Sécurité publique Stockwell Day qui répond à un citoyen plaidant pour l'interdiction des armes de poing – tout coule de source : ne brimons pas ceux qui s'adonnent soit à un sport légitime, soit à un passe-temps légitime.

La formulation choisie par le traducteur me semble donc acceptable, même si elle peut être sentie à tort ou à raison comme archaïque, voire calquée sur l'anglais. Il ne s'agit pas de renverser la règle. Mais pourquoi ne pas user de toute la latitude que nous donne la langue? Et si ambiguïté il y a, elle est toute légère : pas de quoi fouetter un chat. ■

Notes

1. *Grammaire méthodique du français*, 3e éd., de Riegel, Pellat et Rioul (Presses Universitaires de France, 1994), p. 184.
2. De Gaulle cité dans le *Bon usage*, § 447, a.

* Les deux exemples sont repris de la *Syntaxe du français moderne et contemporain*, 2e éd., de Béchade (Presses Universitaires de France, 1989), p. 154.

Continued from page 34

blend of spam and IM, an abbreviation for instant messaging.[7]

Tweet and Twitter

After a debate raged in the blogosphere in summer 2010, sparked by a *New York Times* editor[8] who suggested that, outside ornithological contexts, *tweet* (*microbillet*) should be treated as colloquial rather than as standard English, I was astonished to discover that the 2010 *Collins Canadian Dictionary* has accepted *tweet* to mean "a short message posted on the Twitter website."[9]

Twitter, a trademark, is a repository for a wide range of information. Even the *AP Stylebook* tweets about up-to-the-minute changes to its online version, such as the spelling of *website*. According to a recent tweet, the Associated Press decided to adopt *website* instead of *Web site* because of reader input.[10] ■

Note: The source of French terms in this article is *TERMIUM Plus*® unless otherwise indicated.

Sources

1 http://online.wsj.com/article/SB12554452331868249 7.html.
2 http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/.
3 http://www.infoworld.com/d/cloud-computing/what-cloud-computing-really-means-031.
4 http://en.wikipedia.org/wiki/Cloud_computing.
5 http://www.fcac-acfc.gc.ca/fra/publications/fichesconseils/fcctfraud-fra.asp.
6 http://simple.wikipedia.org/wiki/Metaphor.
7 http://www.macmillandictionary.com/buzzword/entries/spim.html.
8 http://topics.blogs.nytimes.com/2010/06/15/the-tweet-debate/.
9 *Collins Canadian Paperback Dictionary*, Toronto: HarperCollins, 2010.
10 http://twitter.com/apstylebook/status/12296505018.

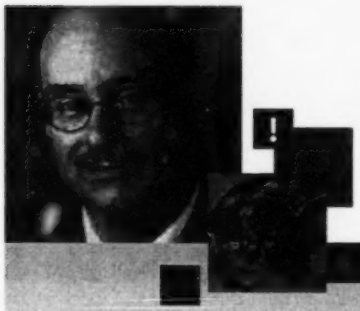

Traduire le monde

André Racicot

Deux pays, deux systèmes politiques

Quiconque suit le moindrement l'actualité peut constater la grande différence qui existe entre le système politique des États-Unis et celui du Canada. Pensons au président, élu indirectement par la population, aux membres du Congrès, élus au suffrage direct, aux représentants, élus pour un mandat de deux ans et aux sénateurs, élus pour six ans. Autre caractéristique intéressante du système américain : les membres du cabinet présidentiel ne peuvent siéger au Congrès en raison de la séparation des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, tout le contraire du Canada.

D'ailleurs, les rapports entre le Congrès et le président sont très différents de ceux qu'entretient le premier ministre canadien avec le Parlement. Aux États-Unis, le pouvoir exécutif est entre les mains du président qui, s'il en a envie, peut s'entourer de ministres, appelés *secrétaires*, et leur faire jouer le rôle qu'il souhaite. Ces secrétaires peuvent être recrutés dans toutes les sphères de la société américaine, mais si l'un d'eux est membre du Congrès, il doit démissionner de son poste. Au Canada, c'est officiellement la reine, mais en réalité le Cabinet, qui est investi du pouvoir exécutif, et le premier ministre n'est pas censé faire cavalier seul. Ce dernier peut demander la dissolution de la Chambre et le déclenchement d'élections, alors que le président ne peut jamais provoquer d'élections au Congrès. Par ailleurs, les *congressmen* (et *women*) n'ont pas la capacité de renverser un président par un vote de censure, comme c'est le cas au Canada à la Chambre des communes.

Qu'est-ce que tout cela signifie? Eh bien le président, en vertu des pouvoirs clairement définis dans la constitution américaine, voit à l'exécution des lois votées par le Congrès. Mais ce dernier joue aussi le rôle de chien de garde du pouvoir et contrôle l'action du président. Il peut contrecarrer ses plans en rejetant les projets de loi qu'il lui soumet et apporter des modifications au budget présenté. Le Sénat a même le droit de refuser d'entériner les traités que le président conclut avec d'autres pays.

Pour renverser le président, les députés n'ont qu'un seul moyen : le mettre en accusation, c'est-à-dire entamer la procédure de destitution appelée *impeachment*. Celle-ci prévoit la mise en accusation du président par la Chambre des représentants (*House of Representatives*), qui adopte un *bill of impeachment*, que l'on pourrait traduire par *projet de loi visant la destitution*. Cette pièce législative comporte des chefs d'accusation précis sur lesquels le Sénat est appelé à se prononcer. L'adoption d'un seul chef d'accusation entraîne la destitution du président. Cette procédure peut être appliquée à tous les hauts fonctionnaires.

Au fond, Congrès et président sont en quelque sorte condamnés à se dévisager, comme des chiens de faïence, l'un surveillant l'autre. Par ailleurs, le président n'est pas condamné à subir les humeurs des parlementaires. Il peut en effet forcer le Congrès à étudier un projet de loi particulier. Le président possède aussi un atout dans sa manche : le droit de veto. Voilà le glaive avec lequel il peut frapper tout projet de loi qu'il juge abusif et contraire aux intérêts de la nation américaine. Habituellement, le veto, véritable coup de tonnerre dans le paysage législatif, fait battre en retraite les parlementaires. S'ils maintiennent leur position, ils doivent adopter de nouveau leur projet, mais à la majorité des deux tiers de chaque chambre du Congrès.

Les élections de mi-mandat aux États-Unis

Comme nous venons de le voir, le processus électoral américain a de quoi dérouter tout Canadien. De plus, lorsqu'ils se rendent aux urnes pour choisir leur président, les Américains ont en fait plusieurs devoirs à remplir. Ils élisent également les membres de la Chambre des représentants. Selon le cas, ils peuvent être appelés à élire le gouverneur ainsi que les membres de la législature d'État. Autrement dit, c'est un peu comme si des élections fédérales et provinciales se déroulaient simultanément dans certaines provinces, au Canada. Et ce n'est pas tout… Les Américains peuvent également être appelés à se prononcer par référendum sur une ribambelle de sujets. On comprend que cette superposition de scrutins peut entraîner une certaine lassitude chez les électeurs, d'où le faible taux de participation parfois observé chez nos voisins du Sud.

Les élections de mi-mandat (*mid-term elections*) ajoutent au caractère original de la vie politique américaine. Pour comprendre de quoi il s'agit, examinons le mode d'élection des deux chambres élues du Congrès américain.

La Chambre des représentants est élue aux deux ans. Le président, quant à lui, a certaines conséquences pour ses membres. Ces derniers sont constamment

préoccupés par leur réélection et ont par conséquent une perspective à plus court terme. Quant au Sénat, il est renouvelé graduellement, par tranches d'un tiers, tous les deux ans. Toutefois, comme les sénateurs sont en selle pour six ans, ils voient davantage à long terme que les représentants. Ce sont les parlementaires les plus prestigieux aux États-Unis.

À la suite d'un scrutin présidentiel, le chef de l'exécutif américain fait face à une Chambre des représentants entièrement renouvelée et à un Sénat dont un tiers des membres viennent eux aussi d'être élus. Deux ans plus tard, alors que le président a rempli la moitié de son mandat, le Congrès est en grande partie renouvelé, car tous les membres de la Chambre des représentants et le tiers des sénateurs retournent devant les électeurs. C'est ce scrutin, appelé *élections de mi-mandat*, qui vient tout juste de se dérouler à l'automne.

Les élections de mi-mandat revêtent une grande importance pour nos voisins du Sud. Elles constituent le moment rêvé pour les électeurs de donner leur approbation aux politiques du président en poste, ou encore de le désavouer en accordant leur vote aux députés du parti rival. Les électeurs américains jouissent donc de l'immense privilège de se faire entendre lorsque le gouvernement est à mi-parcours de son mandat, ce que leur envient sûrement les habitants des autres démocraties occidentales.

Pour le président, les élections de mi-mandat marquent toujours une étape importante, car le renouvellement partiel du Congrès peut lui jouer de vilains tours. Très souvent, les appuis qu'il obtient des parlementaires peuvent s'amenuiser considérablement et le forcer à faire plus de concessions au Congrès lorsqu'il négocie l'adoption de son budget et de son programme législatif.

Car tout n'est finalement que marchandage entre le chef de l'État et les parlementaires. Contrairement à ce qui se passe au Canada, un gouvernement ne peut être « majoritaire » aux États-Unis, une notion qui n'existe pas de l'autre côté de la frontière. Pourquoi? Parce que les parlementaires américains sont libres de voter selon leur conscience et ne suivent aucune ligne de parti.

Voilà qui peut sembler très étonnant pour les Canadiens, mais rappelons-nous que les États-Unis fonctionnent selon un système présidentiel. Conséquence concrète : si le président perd un vote au Congrès, sur son budget ou sur toute autre initiative, importante ou pas, il demeure en poste. Le chef de l'exécutif peut continuer à gouverner et proposer d'autres initiatives. Par conséquent, si un démocrate américain décide de voter contre un président de même allégeance, ce geste n'a pas la même portée que pour un député ministériel canadien qui vote contre son gouvernement. Un tel désaveu n'entraîne toutefois pas l'expulsion du parti. Par exemple, les députés démocrates ne sentent nullement le besoin de resserrer les rangs pour soutenir un président démocrate en difficulté, puisqu'il conserve le pouvoir, à moins d'être destitué. De toute façon, il est parfaitement concevable que des républicains appuient des initiatives d'un président démocrate, s'ils jugent qu'elles sont favorables à l'État qu'ils représentent. Quitte à voter contre le même président sur une autre initiative qui leur plaira moins. Évidemment, les démocrates appuieront plus souvent un président démocrate, tout comme le feront les républicains pour un président de même allégeance. C'est pourquoi les élections de mi-mandat sont importantes, malgré l'absence de discipline de parti.

Étourdissant, me direz-vous? En effet. Chaque majorité qui appuie le président sur une initiative donnée est en quelque sorte une constellation circonstancielle qui vaut pour le moment présent. Le vote suivant verra d'autres députés se rallier au président, tandis qu'un certain nombre qui l'avaient appuyé retourneront leur veste. Bref, les majorités se font et se défont continuellement, et c'est pourquoi le président est condamné à s'entendre avec le Congrès. Un Congrès en transformation continuelle, en bonne partie renouvelé tous les deux ans. Qui a dit que diriger un gouvernement minoritaire au Canada est une tâche compliquée? ■

Note de la rédaction
Editor-in-Chief's Note

Pour tout problème d'ordre matériel (retard, changement d'adresse, exemplaire manquant, en trop ou défectueux) :

1. Les abonnés sont priés de s'adresser aux :
Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 Télécopieur : 613-954-5779
1-800-635-7943 1-800-565-7757
Courriel : publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca

2. Les autres personnes qui reçoivent des exemplaires de *L'Actualité langagière* peuvent communiquer avec la Direction de la normalisation terminologique.
Téléphone : 819-953-7120 Télécopieur : 819-953-8443

Les manuscrits, ainsi que toute correspondance relative à la parution des textes, doivent être adressés à :

Jean-Sylvain Dubé
L'Actualité langagière
Normalisation terminologique
Bureau de la traduction
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Gatineau (Québec) K1A 0S5
Téléphone : 819-956-8473
Télécopieur : 819-953-8443
Courriel : jean-sylvain.dube@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Nous rappelons que cette publication est ouverte à tous. Nous acceptons les articles portant sur la traduction, la terminologie, l'interprétation, la rédaction, les industries de la langue, les technologies langagières et les difficultés de langue en français, en anglais ou en espagnol, dans la mesure où ces articles sont bien documentés et susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

Les articles sont soumis à un comité de lecture. Les manuscrits rejetés ne sont pas retournés aux auteurs.

Les opinions exprimées dans *L'Actualité langagière* n'engagent que leurs auteurs.

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada 2010

Queries regarding matters such as delays, address changes, and missing, damaged or extra copies should be directed as indicated below:

1. Subscriber queries should be sent to:
Publishing & Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 Fax: 613-954-5779
1-800-635-7943 1-800-565-7757
Email: publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca

2. Other people receiving *Language Update* copies can contact the Terminology Standardization Directorate.
Telephone: 819-953-7120 Fax: 819-953-8443

Manuscripts and all correspondence relating to the publication of articles should be addressed to:

Jean-Sylvain Dubé
Language Update
Terminology Standardization
Translation Bureau
Public Works and Government Services Canada
Gatineau, Quebec K1A 0S5
Telephone: 819-956-8473
Fax: 819-953-8443
Email: jean-sylvain.dube@tpsgc-pwgsc.gc.ca

We would like to remind readers that this publication is open to anyone wishing to contribute. We accept articles relating to translation, terminology, interpretation, writing, the language industries, language technology and language problems in English, French or Spanish as long as the articles are well documented and of interest to our readers.

Manuscripts are reviewed by a committee. Rejected manuscripts are not returned to the authors.

The Translation Bureau is not responsible for the opinions expressed in *Language Update*.

© Minister of Public Works and Government Services of Canada 2010

L'ACTUALITÉ langagière
Language UPDATE

***L'Actualité langagière*, c'est**

- un périodique trimestriel papier et électronique publié par le Bureau de la traduction du Canada et destiné non seulement aux langagiers, mais aussi aux rédacteurs occasionnels
- le complément par excellence des autres outils d'aide à la rédaction offerts par le Bureau de la traduction : *TERMIUM Plus®*, guides, lexiques et vocabulaires, service de consultation terminologique

Vous y trouverez entre autres

- des nouvelles de l'industrie langagière
- des renseignements pratiques sur les nouvelles terminologies dans les sphères d'activité gouvernementale
- des solutions aux problèmes de traduction et de rédaction courants
- des trucs du métier
- des chroniques sur l'évolution de l'usage
- des mini-lexiques sur des sujets d'actualité

Abonnements

Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
www.publications.gc.ca

Renseignements sur les produits et services du Bureau de la traduction

819-997-3300
Bureaudelatraduction.TranslationBureau@tpsgc-pwgsc.gc.ca
www.btb.gc.ca

***Language Update* is**

- a quarterly periodical available in paper and electronic formats published by the Translation Bureau of Canada for language professionals as well as occasional writers
- an excellent source that complements the other Translation Bureau writing tools: *TERMIUM Plus®*, guides, glossaries and vocabularies, and the terminology reference service

In it you will find, among other things,

- news from the language industry
- practical information on new terms used in government-related fields of activity
- solutions to common translation and usage problems
- tricks of the trade
- articles on changing usage
- miniglossaries in fields of current interest

Subscriptions

Publishing & Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
www.publications.gc.ca

Information on Translation Bureau products and services

819-997-3300
Bureaudelatraduction.TranslationBureau@tpsgc-pwgsc.gc.ca
www.btb.gc.ca